numéro 35 — *Revue municipale de Loctudy* — **Février 2006**

L'ESTRAN
an aod veo

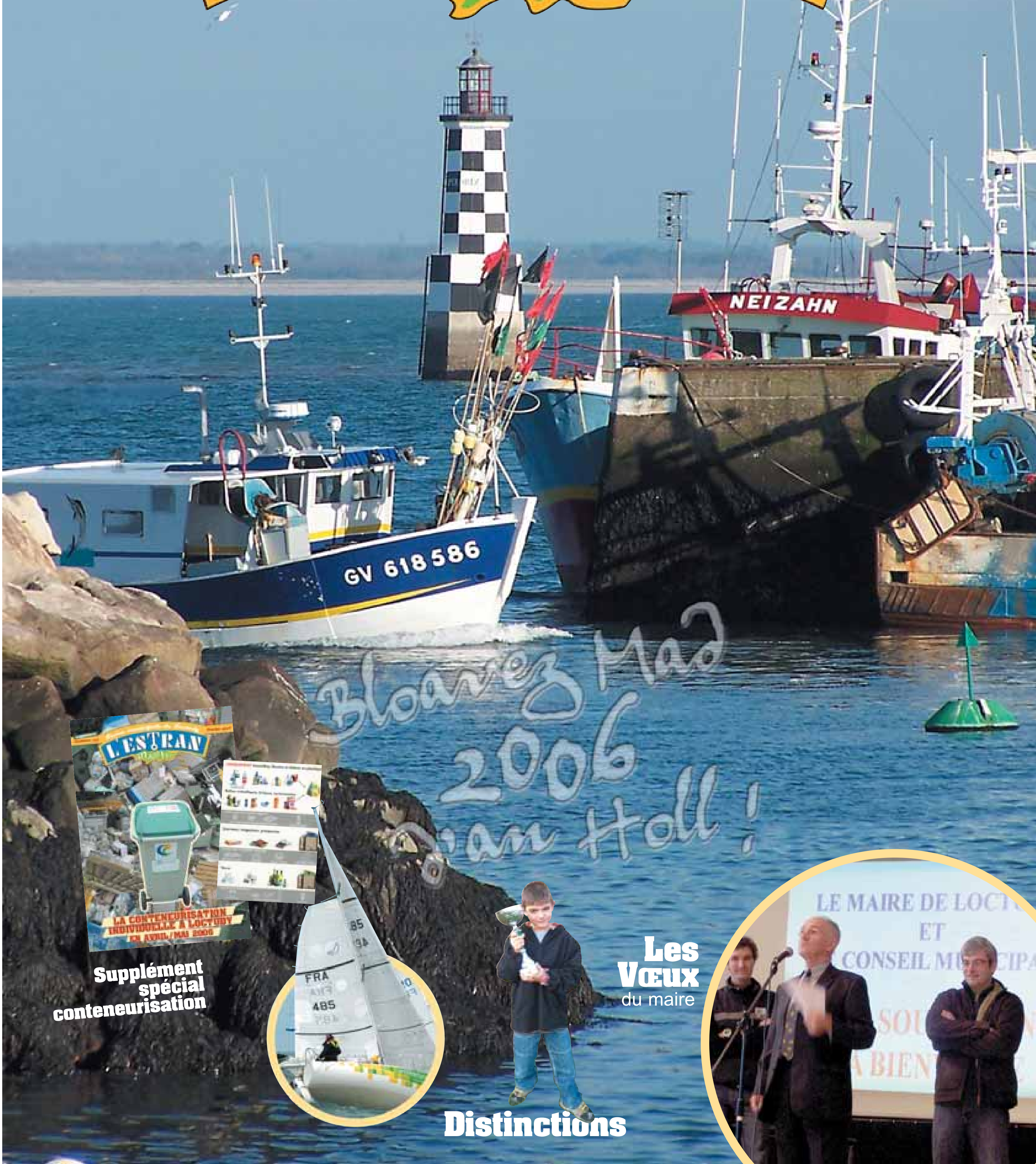

Supplément spécial conteneurisation

Les Vœux du maire

Distinctions

L'ESTRAN

EDITO

TL

en couverture,
Une année 2006 qui s'annonce favorable pour le port de pêche.

SOMMAIRE

LA CEREMONIE DES VŒUX	p1
EN MAIRIE	p3
PORT DE PÊCHE	p6
CHRONIQUE BILINGUE	p9
ANIMATIONS	p12
ASSOCIATIONS	p15
PATRIMOINE RURAL	p18
HOBBY	p22

Revue municipale de Loctudy
L'ESTRAN An aod Veo
n°35

Mairie de Loctudy
Place des Anciens Combattants
29750 LOCTUDY
Tél. 02 98 87 40 02

Directeur de la publication :
Joël PIÉTÉ
Maquette et mise en page :
Thierry LOUARN
Créations Graphiques 02 98 87 50 58
Impression :
Imprimerie de l'Atlantique 02 98 60 70 41
ISSN 1283 5609.
Ont participé plus particulièrement à ce numéro :
J. et A. Balanec, M. A. Buannic, M. Chaffron, F. Chever, G. Goyat, G. Jourdren, J. Martel, J. Mariel, Y. Langevin, J. le Bec, L. le Dréau, S. le Pape, O. Le Roux, J. Piété, C. Zamuner…
Crédits photographiques :
Mairie de Loctudy (sauf mentions particulières)

www.loctudy.fr

Depuis janvier 1996, voilà donc 10 ans que le comité de rédaction de l'«Estran An aod veo» travaille pour la sortie de trois bulletins par an, et je tiens à rendre hommage à tous ces bénévoles. Leur secret, c'est sans doute la pluralité. Elle fait la richesse de notre journal, où s'associent des élus, des responsables d'associations, des passionnés d'histoire locale, des marins, l'office de tourisme, la bibliothèque… et je n'oublie pas les «journalistes d'un jour» qui vont interviewer tel ou tel entrepreneur ou commerçant. C'est aussi au talent de chacun, et de notre graphiste Thierry Louarn en particulier, que l'on doit la qualité de notre journal municipal, toujours très attendu !

2006 s'engage avec un gros chantier qui va redonner à Loctudy une fierté : la nouvelle installation de traitement des eaux usées qui sort de terre actuellement est un outil qui place très haut l'exigence du respect de la qualité de l'eau. C'est l'un des enjeux majeurs de notre société, qui conditionnera notre avenir et celui des générations futures. Pour Loctudy, c'est le grand projet du mandat qui se réalise, un investissement indispensable pour faire face au développement de la population.
A ce sujet, la maîtrise nécessaire de ce développement passe par le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) : il devrait à nouveau être opérationnel au deuxième semestre 2006, au terme d'une procédure simplifiée.

Bonne et heureuse année, bonne santé à vous tous,
Bloavez mad d'an holl
Blwyddyn Newydd Dda
Happy new year
Feliz año nuevo
Alles Gute zum Neuen Jahr

Joël Pieté
Maire de Loctudy

Le projet de la nouvelle station d'épuration

ESTRAN : Portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers.
«An aod veo» (breton) : la grève vivante.

LA CEREMONIE DES VŒUX

Le maire, les adjoints, Jérémie Beyou et Vincent Riou (NDLR : absent de cette photo, José Le Bec)

Le 14 janvier dernier, s'est déroulée dans la grande salle du Centre Culturel du L.A.C. la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux par le maire Joël Piété. Nous reproduisons ci-dessous une synthèse de son intervention.

Après avoir souhaité la bienvenue aux arrivants de l'année dans la commune, ainsi qu'à toute l'assemblée avec un clin d'œil particulier aux riverains du chantier de la S.T.E.P. (station d'épuration) pour «saluer leur sens civique face aux nuisances liées aux travaux en cours», le maire a entamé un large tour d'horizon de l'année passée.

Rétrospective 2005... en actions

Avant d'aborder les actions proprement dites, le maire a tenu à mettre l'accent sur l'activité du port de pêche en insistant «sur le travail d'une équipe qui ne cède pas à la morosité ambiante». Celle-ci n'est pas non plus de mise dans le domaine touristique malgré le constat d'une saison globale en léger recul par rapport à 2004, avec notamment une légère érosion des locations meublées et d'un afflux de camping-cars pour lesquels un groupe de travail étudie une mise en place, la mieux coordonnée possible, d'un système d'accueil approprié.

Au travers de quelques statistiques, le maire a noté avec satisfaction que, si les constructions se poursuivaient à un bon rythme, le nombre de résidences principales prenait le pas sur celui des résidences secondaires et que la liste électorale, forte de 3453 inscrits au 6/01/06, avait enregistré un solde positif de 25 électeurs.

Par ailleurs, tout en félicitant les acteurs concernés, c'est avec une légitime fierté qu'il a mentionné les distinctions obtenues par la ville avec deux deuxièmes prix départementaux, l'un pour le concours de villes fleuries et l'autre, avec «l'Estran», pour celui des bulletins d'informations municipales.

Urbanisme, environnement et action sociale ont constitué le noyau dur des actions 2005. En synthèse des 98 questions débattues au cours des 7 séances de conseil municipal en cours d'année, le maire a notamment affirmé la volonté de la commune de se rendre progressivement propriétaire des zones humides les plus proches du littoral. «Nombreuses ont déjà été les acquisitions qui se sont poursuivies en 2005, et j'espère présenter au conseil municipal une acquisition importante dans ce domaine d'ici quelques jours», a-t-il dit, en rappelant également qu'une inscription de 550 hectares en bordure de la rivière de Pont-l'Abbé avait été faite à Natura 2000.

En matière d'urbanisme, le maire n'a pas caché sa déception d'avoir appris l'annulation du P.L.U., non pas sur le fond du dossier mais uniquement sur la forme au regard de deux motifs, à savoir insuffisance d'affichage de l'enquête publique et insuffisance de rapport de présentation au conseil municipal lors de la séance d'approbation, ce qui a été effectivement le cas, les conseillers municipaux ayant tous reçu préalablement un rapport détaillé leur permettant d'étudier le dossier bien avant la séance plénière. «Mais, a ajouté le maire, après avis du Tribunal Administratif, la commune a la possibilité de reprendre la procédure viciée, c'est-à-dire l'enquête publique et la délibération d'approbation, et c'est la procédure que je proposerai de retenir lors de la prochaine réunion du conseil municipal».

Autre chantier important, la nouvelle station d'épuration (S.T.E.P.) qui, les travaux terminés, donnera à la commune une capacité importante d'accueil sans souci d'assainissement, objectif important de la municipalité qui veillera également à la suppression des non conformités détectées lors de la vérification des installations individuelles et ce pour assurer une bonne qualité des eaux.

Le maire a également fait état des travaux dans les bâtiments communaux et notamment la rénovation et l'extension de la mairie qui accueillera également l'Office de Tourisme dans ses nouveaux locaux. Par ailleurs, trois appartements sociaux sont en cours d'achèvement à l'école de Larvor. En cours d'année aussi, l'église paroissiale a nécessité de gros travaux d'étanchéité, la chapelle de Pors Bihan a été dotée d'une nouvelle toiture et la fin des travaux d'aménagement de l'enclos paroissial donne désormais à l'ensemble un cachet fort apprécié. Si les travaux de voirie ont pour effet de causer quelques nuisances, ils débouchent, avec enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, sur des réalisations que les résidents ne peuvent que louer.

«La proclamation de l'action ne remplacera jamais l'action elle-même»

Après avoir mentionné l'installation d'une seconde aire de carénage au port de plaisance et ce toujours dans le souci du respect de la qualité de l'eau, le maire a regretté «le peu d'avancée dans le dossier de rétablissement des profondeurs», ce qui devient de plus en plus crucial pour la navigation.

Dans le domaine de l'action sociale, le maire a souligné l'aide par le C.C.A.S. au travers des différentes interventions auprès des plus démunis. Il a également rappelé les conventions débouchant sur des réponses concrètes à un ensemble de données concernant les jeunes. Il a aussi noté la contribution de 3500 euros versée à l'association «Diwali Pondichéry Solidarité» pour la construction et l'équipement d'un bateau de pêche, ainsi que la cession à l'O.P.A.C d'un terrain près de l'école de Larvor pour la construction de 6 à 7 maisons en location-accession.

Perspectives 2006...

Nombreux sont les dossiers (Mairie, station d'épuration…) qui verront leur terme en 2006, année qui permettra également de poursuivre la rénovation de voiries dans les quartiers avec effacement des réseaux.

«La qualité de l'eau, pour laquelle un nouveau contrat d'affermage a été signé avec la S.A.U.R., est pour nous un souci permanent» a répété le Maire. Ainsi des travaux importants sont prévus sur la canalisation primaire de transfert de l'eau potable de Pont-l'Abbé vers Loctudy via Kerhervant et notamment pour la desserte du quartier du Suler.

La salle polyvalente sera cédée aux pompiers et une nouvelle salle sera construite sur le site près de la mairie de même qu'un bloc sanitaire sur le parking du cimetière. Par ailleurs, en annonçant qu'en 2006 il sera procédé à l'équipement des habitations de la commune, à l'instar des autres communes du Pays Bigouden Sud, en conteneurs individuels et qu'une réunion d'information sera organisé pour l'ensemble de la population, le maire, avec beaucoup d'humour, a, sachet en main, fait une démonstration du mode d'emploi de ces conteneurs.

Enfin, le maire a également annoncé une nouvelle organisation avec les lotisseurs. En effet, ceux-ci, lors d'acquisitions foncières, devront par convention s'engager à une réservation de lots à prix coûtant.

En présentant ses vœux à toute la population loctudyste, le maire Joël Piété a tenu à remercier une nouvelle fois toute l'équipe municipale ainsi que le personnel communal sans oublier les services de secours (Pompiers, S.N.S.M.) et toutes les associations qui concourent à la notoriété dynamique de la commune.

«La politique consiste à régler les problèmes, pas à faire taire ceux qui les posent», c'est par cette citation que le maire a conclu son intervention avant de remettre la médaille de la ville à Vincent Riou et à Jérémie Beyou, les deux Loctudystes qui ont fait la une de la voile en 2005.

Comme le veut aussi la tradition, cette sympathique cérémonie des vœux du maire s'est terminée devant le verre de l'amitié.

Les loctudystes sont venus en nombre

TL

VINCENT ET JÉRÉMIE, LES MÉDAILLÉS DE LA VILLE

TL

Jérémie Beyou plaisante sur ses origines

Lors de la cérémonie des vœux, le maire Joël Piété a décerné la médaille de la ville de Loctudy à Jérémie Beyou et à Vincent Riou, les deux Loctudystes qui, en 2005, ont marqué de leur empreinte le monde de la voile.

Après l'avoir félicité pour ses performances au Tour du Ponant, à la Générali Solo et à la solitaire du Figaro, le maire a demandé à Jérémie, le léonard de naissance mais depuis trois ans loctudyste d'adoption, d'insister auprès des journalistes pour leur demander de ne pas omettre d'accoler Loctudy» aux références de «Carantec» et de «Perros Guirec» dans les différents articles de presse !

«Pendant 87 jours et quelques heures tu nous as tenu en haleine, a rappelé le maire en s'adressant à Vincent «Bigouden à 150 pour cent» et en rappelant la grande fête loctudyste organisée le 2 avril dernier lors du retour de son héros du «Vendée Globe».

En réponse, tous deux ont dit leur fierté et leur plaisir de résider à Loctudy, Vincent ajoutant en outre sa satisfaction de l'orientation affirmée par les élus de favoriser l'accession à la propriété pour les jeunes ménages.

Les deux champions, avec une simplicité qui n'a d'égale que leur talent, ont reçu leur médaille «Loctudy» sous les applaudissements du public.

EN MAIRIE

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 novembre 2005

Finances
- Modifications budgétaires
- Réalisation d'emprunts
- Vote de subventions
- Révision des tarifs communaux pour 2006

Affaires foncières
- Acquisition et cession de terrains au lieu-dit «Penanguer»
- Classement de rues dans la voirie communale

Travaux communaux
- Signature d'avenants pour les travaux d'aménagement des abords de l'église

Port de plaisance
Signature de marchés pour :
- L'aménagement d'une plate-forme de carénage
- L'installation d'un système de gestion de l'accès à la cale de mise à l'eau et des bornes d'eau et d'électricité
- Réalisation de travaux de mise aux normes de la station à carburants

Divers
- Création d'un emploi en contrat d'accompagnement
- Signature d'une charte de jumelage avec la ville de Ribadeo en Espagne

Séance du 16 décembre 2005

Finances
- Ouverture de crédits d'investissement pour 2006
- Fixation des tarifs 2006 du port de plaisance

Travaux communaux
- Remplacement de menuiseries extérieures sur un bâtiment communal

Divers
- Désignation d'un représentant de la commune au conseil consultatif d'exploitation de la halle à marée du port de Loctudy
- Signature avec la caisse l'Allocations Familiales d'un avenant au contrat enfance et temps libre
- Signature de conventions avec France Telecom pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques
- Conclusion d'un nouveau bail avec la Poste

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Il avait été indiqué aux électeurs qui ont demandé en 2005 leur inscription sur la liste électorale de Loctudy qu'ils recevraient leurs carte en mars ou avril 2006.
La préfecture vient de préciser que la refonte de la liste électorale débuterait en septembre 2006 et comme il n'y a pas d'élection cette année, la délivrance des cartes électorales est reportée aux mois de mars et avril 2007.
Néanmoins chacun peut consulter en mairie le tableau des additions arrêté au 10 janvier 2006 afin de vérifier qu'il est bien inscrit.

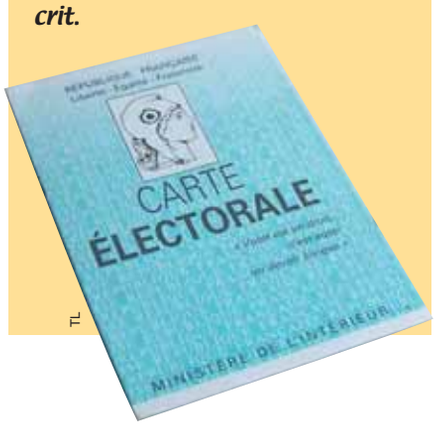

LE P.L.U.

Annulation du Plan Local d'Urbanisme de Loctudy

Comme annoncé dans le précédent n° 34 de «l'Estran», le P.L.U. de Loctudy a été annulé par un jugement du Tribunal Administratif (T. A.) de Rennes en date du 3 novembre 2005.

Deux vices de forme ont été soulignés par le tribunal.

- L'affichage prévu à l'article R.113.11 du code de l'urbanisme indiquant la tenue de l'enquête publique a été déclaré insuffisant. Le code ne précisant pas les conditions d'affichage, la commune, en plus des publicités prévues dans deux journaux d'annonces, avait informé la population par affichage sur les panneaux officiels situés à l'intérieur et à l'extérieur de la mairie, place des Anciens Combattants.

Depuis une jurisprudence appliquée pour la première fois en 1999 à la commune du Pouliguen par le T.A. de Nantes. Des affiches doivent impérativement être apposées sur le terrain. Où ? Combien ? On ne sait pas.

- L'article L.2121.12 du code général des collectivités territoriales prévoit que dans les communes de plus de 3500 habitants les conseillers municipaux doivent recevoir un rapport préparatoire cinq jours avant la tenue du conseil municipal.

Le rapport établi sous forme de note de synthèse devait au cas particulier exposer les objectifs principaux de la révision du P.O.S. soumis à approbation le 29 mars 2002.

Cette note avait été fournie aux conseillers lors de la séance du 26 octobre 2001. Le tribunal a considéré qu'elle aurait du être à nouveau jointe à l'ordre du jour du 29 mars 2002 !

En application de l'article L.600.1 du code de l'urbanisme, le T.A. a constaté qu'aucun autre moyen soulevé par les requêtes recevables n'apparaît, en l'état de l'instruction, susceptible de justifier également l'annulation de la délibération attaquée.

Ce constat du Tribunal Administratif ouvre à la commune la possibilité de mettre en œuvre les dispositions de l'article L.123.19 (issu de la loi du 3 juillet 2003) qui permet de reprendre uniquement les phases en cause, à savoir l'enquête publique et la délibération d'approbation, sans reprendre toute la procédure.

Cette disposition permettrait à notre document d'urbanisme de retrouver toute sa valeur au plus tard le 2 novembre 2006.

Le conseil municipal a délibéré sur le sujet le 11 janvier dernier et a adopté à l'unanimité cette proposition.

SOCIAL

L'équipe du C.C.A.S.
de gauche à droite,

Christine Ogier,
représentant le foyer de l'amitié,
M-A Buannic, Vice préssidente du CCAS
Yvonne Buannic, conseillère municipale,
Anne Bernard, Conseillère municipale,
Madeleine Le Reun,
Angèle Le Roux, ADMR,
Nicole Moulinier, Secours catholique,
Mimi Cariou, conseillère municipale

LE LOGEMENT SOCIAL

Nous savons tous que l'accès à un logement décent est une base fondamentale pour permettre à chacun d'affirmer sa dignité et mener à bien son insertion dans la société. Toute politique sociale se doit d'être volontariste pour développer le parc immobilier destiné aux personnes à revenus modestes.

C'est un devoir de solidarité ; c'est aussi, pour une commune, un objectif futuriste que d'offrir aux jeunes ménages, porteurs d'avenir, les meilleures conditions pour s'installer sur son sol.

La municipalité actuelle de Loctudy, tout comme les précédentes, a mené à terme plusieurs projets et s'emploie, avec détermination, à augmenter les capacités d'accueil dans le logement à caractère social.

Cet article se propose d'aborder deux sujets :

- Rappeler quelques éléments essentiels que toute personne, candidate à un logement, doit savoir.
- Faire le point de la situation sur la commune.

Qu'appelle-t-on logement social ?

C'est un logement dont l'organisme promoteur (O.P.A.C., Aiguillon, commune, particulier) a bénéficié de subventions et de crédits d'Etat à taux d'intérêt faible et à durée de remboursement importante. L'accès à un tel logement est soumis à des conditions de ressources : d'une part celles-ci ne doivent pas dépasser un certain plafond, d'autre part il est nécessaire de justifier d'un revenu minimum garantissant la capacité à s'acquitter des différentes charges (loyer, eau, électricité …).

Le loyer, tout en étant modéré est bien souvent atténué par une aide au logement (A.P.L.).

Comment devient-on locataire d'un logement social ?

Pour le demandeur la démarche est simple : il lui suffit de remplir un dossier qui peut lui être fourni par la Mairie ou par l'un des organismes gestionnaires des logements. Dans ce dossier le demandeur précise les ressources de son foyer, les personnes à sa charge, la situation de son logement actuel et ses vœux sur le lieu de résidence souhaité.

Quand un logement du parc locatif se libère, la Commission Municipale chargée du logement propose, en s'appuyant sur des critères précis, le nom de candidats qu'elle juge prioritaires.

Il faut noter que lorsque le logement est géré par un organisme, comme l'O.P.A.C. par exemple, celui-ci peut accepter ou refuser le choix de la Commission.

Les logements sociaux existants

Une première tranche de 16 pavillons a été réalisée en 1984, c'est la résidence des Primevères près de Hent Croas, ce sont des pavillons T2 et T3 gérés par la société Aiguillon. Avec l'O.P.A.C. 20 pavillons ont été livrés en 1986 dans le lotissement de Pratouarch, qui devait accueillir d'autres logements H.L.M., 9 ont été construits.

En 1997, 7 appartements ont été inaugurés au rond point de Poulavillec.

En 2000, c'est la suite de l'opération de Pratouarch avec la construction de 12 maisons : 10 type 3 et 2 type 4 dont 2 PLA 1.

En 2000 également, l'ancien «hôtel des Iles», rue du Port est devenu un coquet immeuble. Il abrite 10 appartements et dans la cour arrière l'O.P.A.C. a construit deux maisons.

En 1998, la Mairie a revendu à l'O.P.A.C. la maison Pober pour en faire un logement social.

La commune a donc sur son territoire 77 logements sociaux : 61 gérés par l'O.P.A.C. et 16 par Aiguillon Construction.

En mars 2006, trois logements supplémentaires seront livrés, la commune a aménagé trois appartements dans l'ancien logement de fonction de l'école de Larvor : 2 type 3 et 1 type 2.

Le but de ces logements est d'aider les familles à se loger pendant une période donnée, pour un départ dans la vie ou pour toute autre circonstance. L'idéal serait que tous ces locataires puissent devenir plus tard propriétaires de leur logement. L'accession à la propriété serait sans doute une solution.

La commune dispose aussi de six logements dans l'ancien immeuble Abgrall acquis en 2000.

Les projets

La commune vient d'acquérir la maison Gouzien, elle envisage d'y aménager une dizaine d'appartements.

La Mairie a également vendu à l'O.P.A.C. un terrain de 5 000 m^2 près de l'école de Larvor pour y construire des maisons en accession à la propriété.

LA COLLECTE ALIMENTAIRE

Cette année encore, la collecte de denrées alimentaires organisée par la Banque Alimentaire du Finistère et mise en place par le C.C.A.S. de la commune, présidé par Marie-Ange Buannic, 1ère adjointe, a été un succès : près de 1,2 tonne de denrées ont été recueillies au cours des deux journées de collecte, soit 100 kg de plus que l'an passé. Ce bilan récompense les efforts des membres du C.C.A.S., mais il est avant tout le fruit de la générosité des personnes qui par leurs dons montrent que la solidarité n'est pas un vain mot.

Ces produits sont entreposés dans un local communal et seront distribués, toute l'année, aux personnes et aux familles de la commune qui connaissent des difficultés.

Les distributions ont lieu le 3ème mercredi de chaque mois.

ENTRE AUTRES…

LES POMPIERS À L'HONNEUR

Le corps des sapeurs pompiers volontaires s'est rassemblé pour fêter la Sainte Barbe, ils se sont retrouvés pour faire le bilan de l'année 2005 et pour honorer certains d'entre eux.

Michel Goarin, chef de corps, a rendu un hommage particulier à Manu Cariou qui avait partagé la vie de la caserne pendant six ans et qui a disparu tragiquement en 2005.

En 2005, les pompiers ont fait face à 240 interventions dont 15 incendies et 18 accidents de la route.

Cinq nouvelles recrues ont été accueillies à la caserne, dont trois femmes. Le corps des sapeurs pompiers compte actuellement cinq femmes dans son effectif.

Les locaux deviennent exigus et des vestiaires pour les femmes sont indispensables. La municipalité a l'intention de céder aux pompiers la salle polyvalente afin d'y aménager des sanitaires ainsi qu'un bureau.

Le C.D.I.S. met à la disposition des volontaires du matériel de plus en plus performant.

Noël Carval et Maurice Penhoët ont reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service.

Dominique Lucas, quant à lui, fêtait son départ à la retraite.

DISTINCTION

Henri Chever s'est vu remettre des mains du maire la médaille de vermeil du travail pour ses 30 ans de services passés à l'atelier municipal.

FLEURISSEMENT

L'année 2005 a été très riche en matière de fleurissement pour notre commune.

De nombreux particuliers se sont inscrits au concours des jardins fleuris.

Les premiers prix ont été :

-***Annie Corcuf*** pour les jardins visibles de la rue.

-Un prix pour le talus du lotissement des Aubépines, très bien entretenu et fleuri par les riverains.

-***Jean de Massol*** a reçu un prix spécial pour son parc visible de la rue.

-***Monique Durand*** a reçu le 1er prix pour sa terrasse fleurie, elle a également été récompensée par la Communauté des Communes du Pays Bigouden Sud.

La commune a reçu le deuxième prix départemental dans sa catégorie (commune de 1000 à 5000 habitants).

Tous ces prix récompensent les habitants qui fleurissent leur cadre de vie. Un regret cependant, les habitants du centre ville ne font pas suffisamment d'efforts pour fleurir leurs fenêtres et leurs balcons.

Le fleurissement contribue à la qualité de vie, à la beauté d'une cité et c'est souvent à partir de choix les plus simples que l'on met en valeur une habitation, un quartier, accompagnant ainsi les efforts de l'atelier municipal.

Le 1er prix, le jardin de Monique Durand

Ci-dessus, les serres municipales

PORT DE PÊCHE

Jacques Stervinou décoré par J.F. Garrec, président de la CCI

Loctudy :
Port de pêche en devenir

Nous avons rencontré Jacques Stervinou, directeur de la criée de Loctudy en début d'année 2006 afin d'analyser avec lui l'évolution du port de pêche en 2005.

Le chiffre d'affaire de près de 29.000.000 d'euros dépasse les prévisions pessimistes et devrait maintenir Loctudy comme 6ème port de France en valeur.

L'augmentation du prix moyen (+10,43%) résulte de l'apport d'espèces de valeur plus importante (langoustines, lotte, sole etc…)

Le tassement du tonnage est le résultat de plusieurs facteurs.

La diminution des navires et surtout en pêche côtière, (ces côtiers vendent à Concarneau) n'a pas permis de rattraper les tonnages perdus. Comment les faire vendre à Loctudy ?

Une analyse plus fine nous fait constater que le pourcentage des apports de la pêche hauturière est arrivé à 91 % pour le tonnage et à 90 % pour la valeur sur l'ensemble du résultat du port.

Il est bon de rappeler aussi que la politique européenne de gestion de la ressource, qui se base sur le principe de précaution, a crée des règles assez strictes bridant par la même des apports plus importants. Le déficit du tonnage de cabillauds (1 205 tonnes en 2002 et 320 tonnes en 2005) en est un exemple frappant. Par contre la langoustine du golfe se serait renouvelée et en 2006 il y aura une augmentation du tonnage à pêcher.

Un autre bon point, la fidélité de plusieurs navires hauturiers attirés par l'accueil et les structures mis en place a apporté un plus à Loctudy. Ces bateaux trouvent la place qui leur convient pour les travaux de réparations et d'avitaillement etc… 40 navires vendent régulièrement à Loctudy.

«Nous n'avons pas vu trop grand» dit Jacques Stervinou même si nous avions espéré le maintien de l'activité pêche. Nous avons les structures pour accueillir si nous savons attirer les apports extérieurs. Nous sommes prêts après avoir informatisé la totalité des opérations de vente, climatisé la halle de vente et créé la gare d'expédition.

Malgré toutes ces fluctuations le directeur, le personnel de la criée et les responsables professionnels mareyeurs, marins ont su s'adapter à ces évolutions. Jacques Stervinou vient de recevoir la médaille de vermeil après plus de 30 ans de bons et loyaux services. Il a su préparer l'avenir. La pêche bigoudène a encore de bonnes années devant elle.

Toutes nos félicitations.

INAUGURATION

Hommage à Jean Poulet (1924-1989)

Depuis le 21 novembre 2005, une salle de conférence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper porte désormais le nom de l'amphithéâtre «Jean Poulet» (président de 1972 à 1979), conseiller municipal de Loctudy de 1971 à 1983. C'est le ministre des PME Renaud Dutreil qui a dévoilé la plaque commémorative.

Le ministre et Jean François Garrec (président de la CCI) dévoilent la plaque

POINT DE VUE

Meilleurs Vœux !

Cette année sera l'occasion de commémorer le 70ème anniversaire du Front Populaire, période de notre Histoire où la Gauche au pouvoir, a su imposer d'importantes avancées sociales. Aujourd'hui encore, combattre les inégalités et les injustices reste un devoir. C'est ce qui fonde l'essentiel de notre engagement.

Aussi, en ce début d'année nous souhaitons qu'en 2006 notre commune :

- choisisse d'être plus solidaire en favorisant l'égalité des chances, en accélérant le programme de logement social, en aidant davantage les plus fragiles d'entre nous,
- s'oriente vers plus de citoyenneté en améliorant l'écoute, en pratiquant la concertation, en respectant les règles de la démocratie, en développant une réelle vie culturelle, en soutenant vraiment les associations,
- s'engage dans une voie plus soucieuse de notre environnement à l'occasion de l'élaboration du nouveau P.L.U., du dévasement du port ou des nouvelles tranches de travaux de voirie, et place son avenir dans une démarche de développement durable.

Tels sont les vœux que nous formulons pour que 2006 soit une année où tous ensemble nous puissions mieux vivre à Loctudy.

Bloavez mad !

Les élus du groupe de gauche :
Bernard DALIS, Mimi CARIOU, Michel PELTIER, Jeannine PHILIPPE, Claude COLINEAUX
Loctudy, le 15 janvier 2006

PORT DE PLAISANCE

...et son environnement

Le port, facteur de requalification d'espaces, est une vraie composante de la ville. Les enjeux économiques et sociaux, avec des conséquences non négligeables sur l'emploi, sont une démarche de développement durable.

Une bonne gestion environnementale de la plaisance et des ports est indispensable. Des plaisanciers satisfaits, un directeur de port et son personnel sereins, des professionnels confiants et entreprenants, telles sont les ambitions de la municipalité. Ces aspirations n'auront d'échos qu'avec la prise de conscience commune de la vulnérabilité du monde maritime. Pour cela nous devrons concilier la fourniture aux usagers de services de qualité avec la préservation de la physionomie générale du site.

1988 - Construction du port de plaisance

Pour répondre à une demande croissante des plaisanciers en quête d'une place de mouillage, la commune de Loctudy décide d'engager des études en vue de créer un port de plaisance. L'aboutissement de ce projet a vu la mise en service d'un port de 400 places sur ponton ouvert au public le 1er mai 1991.

Les différentes contraintes et aménagements de ce projet ont été gérés de façon à préserver le patrimoine environnant. En premier lieu, la liaison entre la place de la Mairie et le futur site portuaire : cette liaison est constituée d'un espace vert longeant la voie de desserte du port de pêche. Le signal d'entrée du port est matérialisé par une porte et des gradins en quittant la voie communale. Au départ, un cheminement piéton rejoint le pôle d'activité du port de plaisance et la création d'un seuil submersible de 3m50 de haut permet une retenue d'eau rappelant l'ancien trait de côte. Les perspectives des différentes rives environnantes ont été ainsi préservées, en particulier la vue sur le port typique de l'Ile Tudy, l'Ile Garo, les anses et les pointes de Pen Ar Veur, avec un paysage découpé et boisé qui protège le port des vents dominants. Ces pointes et ces grèves bordent des vasières propices à la protection de nombreuses espèces d'oiseaux où s'intègrent quelques jolies demeures du 19ème siècle. Par la brèche de la place de la Mairie on aperçoit le clocher au-dessus des cyprès et le port de pêche avec les faîtages du bourg en arrière plan.

1997 - Aménagement du terre-plein et extension du bassin

Cet espace a été réparti en deux fonctions principales :

-Sur la partie minérale ont été édifiés la capitainerie, les toilettes publiques et les bâtiments des professionnels, ainsi que les aires de manutention et leur équipement, une déchetterie sélective et la station de livraison des carburants.

-La partie végétale rappelle les rives boisées de l'anse du Pouldon et sépare les lieux de stationnement de la zone des pontons qui abrite 577 unités (400 à l'origine, 177 supplémentaires mises en service en 1997).

La gestion qualitative de cette structure portuaire devra respecter l'environnement. D'où un ***Code de bonne conduite et de bonnes pratiques**** pour l'utilisation des installations de carénage, en particulier la récupération des différents déchets et autres effluents polluants.

Enfin le rétablissement des profondeurs doit se réaliser impérativement pour consolider sa notoriété.

Alors, nous pourrons de nouveau arborer fièrement «Le Pavillon Bleu d'Europe» synonyme de respect de l'environnement.

*Développé dans le prochain numéro de «L'Estran»

LES TRAVAUX EN COURS

Les travaux avancent. Rue des pêcheurs et rue du Port de Larvor les travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux prennent fin. Les deux gros chantiers de 2006 sont déjà bien implantés à savoir l'extension de la mairie et la nouvelle station d'épuration. Chantiers à suivre dans nos prochains numéros...

Extension de la Mairie et de l'office de tourisme

Rez de chaussée : Hall de la mairie et bureau office de tourisme

Rue du Port de Larvor

Travaux d'enfouissement des réseaux et réfection de chaussée terminés fin février 2006.

Quartier des pêcheurs

Travaux terminés en Mars 2006.

Station d'épuration

Coulage des radiers des bassins d'aération

CHRONIQUE BILINGUE

D'an 9, 10 hag 11 a viz kerzu 2005 eo bet dalc'het e Plozevet, e sal nevez-flamm an Avel-dro, Gouel ar Vro Vigoudenn, savet gant Startijenn ar Vro Vigoudenn, ur gevredigezh eo ezel anezhi «Gwrizioù Loktudi». Da Ber-Jakez Helias eo bet gouestlet penn da benn, da geñver dekvet deiz-ha-bloaz e varo. E vab Yves a oa deuet da Blozeved d'ar sadorn 10.

D'ar gwener da noz, evit boulc'hañ an dorzh, c'hoariva e brezhoneg : gant ar strollad «Yann an Aod» eus Ploveilh diouzh un tu, ha gant an daou gomedian Alain Raphalen ha Jean- Claude Goyat eus Plovan diouzh an tu-all, zo bet c'hoariet un nebeud eus brudetañ sketchoù Jakez Kroc'hen ha Gwilhou Vihan, bet skrivet gant P. helias ; setu o deus gallet ar c'hant bennak a arvesterien c'hoerzhin a-leizh o c'hof diwar techoù fall an daou gomper, en ur selaou o brezhoneg yac'h ha saourus.

En deiz war-lerc'h goude kreisteiz, prezegennoù e galleg diwar-benn oberenn Helias, gant daou gelenner brezhoneg eus Skol Veur Breizh-Izel (Brest) : Mannaig Thomas, a zo o skrivañ un dezenn diwar-benn Marc'h al Lorc'h,-brudetañ levr P. helias, hag Ivez brudetañ levr o tennañ da Vreizh bet embannet biskoazh, ouzhpenn tri milion a skwerennoù bet gwerzhet etre 1975 ha 2005-he deus kinniget lod eus ar goulennoù e klasko respont dezho en he zezenn ; da skwer, daoust hag-eñ ez eo abalamour eme lec'hiet an istor e Breizh-Izel, ha resisoc'h c'hoaz e bro ar Bigoudenned, en deus graet al levr kement-se a verzh, pe er c'hontrol, peogwir e oa tost heñvel buhez ar beizanted dre ar bed a-bezh ? Ronan Calvez, diouzh e du, en deus klasket displegañ penaos eo aet war-raok labour Helias e brezhoneg e radio-Kimerc'h etre 1948 ha 1958.

D'ar sadorn da noz, «Jabadao, keuz an heol», un abadenn sonerezh ha dañs, bet savet espres-kaer gant Soaz Jolivet, diwar ur pennad tennet eus al levrig «Danses de Bretagne» gant P. J. Helias (1965), zo bet unan eus bravañ mareoù ar fest : lakaet he deus an dañs e-giz ar vro da gejañ gant an dañs a vremañ, en ur ziskouez peseurt talvoudegezh o deus o daou, met hep ma kollfe hini ebet anezho e ene. Emichañs e vo tu da welet an abadenn-se en-dro, e-lec'h all e Breizh hag ivez en diavaez, talvezout a rafe ar boan.

D'ar sul vintin, goude ar staj da zeskiñ dañsal e mod ar vro vigoudenn, setu deredet da sal an Avel-Dro ur bern tud, pennoù bras en o zouez, mall ganto gouzout gant piv e oa aet ar maout evit logo ar vro vigoudenn. Ouzhpenn kant den o doa kinniget un dra bennak d'ar jury. Gant jakez Derouet eo aet ar priz kentañ, ha diwar-vremañ e vo e logo skeudenn ar vro vigoudenn. Choazet eo bet gant ar jury hag ivez gant tud ar vro (ur mil nennak anezho o-deus votet). Ret e vo bremañ lakaat anezhañ da vezañ anavezet en diavez ivez. bez' zo ur paotr eus Loktudi a so plaset mat evit sikour hen ober ! Ar besketourien hag ar re ar fard plankennoù surf (Juanito SurfBoard) a c'houlenn dija ober gantañ. Ouzhpenn se, hep dale, e vo lakaet e gwerzh gant startijenn ar Vro Vigoudenn pegsunioù ha T-shirtoù gant al logo.

Filmoù divouezh, o tont eus «Filmoù Breizh» (Brest), bet graet gant tud a youl vat er vro vigoudenn etre 1910 ha 1960, zo bet diskouezet d'ar sul goude kreisteiz ; e-keit se e vese klevet a bep eil displegadurioù Jakez Cornou ha chansonioù eus ar vro kanet a-feson gant Marie-Aline Lagadic ha Klervi Rivière. Evit echuiñ eo bet laouen an arvesterien o sellet ouzh ar film bet savet e galleg gant Nicole ha Felix ar Garrec -er sal e oant- diwar-benn P. J. Helias, nebeud amzer araok e varo.

Da glozañ, adalek 5 eur, fest-deiz gant bugale eus skol divyezhek Ploveur, telennourezed yaouank eus Plozeved, an daou soner Le Breton hag Helias had ar strollad «Startijenn»

War-lerc'h ar week-end leuniet-matse, e vo poent hep dale en em lakaat d'al labour en-dro, evit sevel programm ar gouel a zeu, a vo e su ar vro vigoudenn e 2006.

Gouel ar Vro Vigoudenn

Les 9, 10 et 11 décembre 2005 s'est déroulée à Plozévet, dans la toute nouvelle salle intercommunale Avel-Dro, la deuxième édition de «Gouel ar Vro Vigoudenn», organisée par «Startijenn ar Vro Vigoudenn», fédération dont est membre l'association «Histoire et patrimoine de Loctudy». Cette fête constituait un hommage à l'écrivain Pierre-Jakez Hélias, à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort. Son fils Yves était d'ailleurs présent le samedi après-midi.

Dès le vendedi 9, en guise de mise en bouche, soirée de théâtre en breton animée par la troupe «Yann an Aod» de Plomelin d'une part, et par les comédiens Alain Raphalen et Jean-Claude Goyat, de Plovan, de l'autre : une sélection des fameux sketches de Jakez Kroc'hen et Gwilhou Vihan, naguère interprétés à Radio-Kimerc'h par P. Hélias et P. Trépos, a permis à la centaine de spectateurs présents de rire de bon cœur des travers des deux compères, grâce, en partie, à la truculence et à la verve de leur breton.

Le lendemain après-midi, deux enseignants de breton de l'Université de Bretagne Occidentale (Brest), ont donné une conférence en français sur deux aspects de l'œuvre d'Hélias. Mannaig Thomas, qui prépare une thèse sur «Le cheval d'orgueil» -aucun autre livre sur la Bretagne n'a jamais obtenu un tel succès : plus de trois millions d'exemplaires vendus entre 1975 et 2005 -nous a présenté quelques-unes des questions auxquelles elle se prépare à répondre dans sa thèse, dont celle-ci : est-ce à son enracinement profond, à son caractère universel ou aux deux, qu'est dû le succès de l'œuvre ? Ronan Calvez, lui, s'est attaché à expliquer les différentes facettes du travail d'Hélias à la radio en breton (1946-1958).

Un logo pour le pays bigouden

Le samedi soir, le spectacle «Jabadao : le regret du soleil», création musique et danse, scénario de Soaz Jolivet, inspiré par un véritable poème en prose d'Hélias, a constitué un des temps forts de la fête : rencontre entre la danse traditionnelle et la danse contemporaine, mettant les deux en valeur, sans qu'aucune y perde son âme. Gageons qu'il sera redonné ailleurs en Bretagne et au delà, il le mérite.

Le dimanche matin, autre moment fort, après le stage de danses bigoudènes : la proclamation des résultats du concours du logo du Pays bigouden a rassemblé de nombreux spectateurs, dont maintes personnalités. Parmi la centaine de projets présentés, c'est celui de Jakez Derouet qui a été primé et sera désormais l'emblème de notre terroir. Il a été choisi par le jury et par la population, suite au vote d'environ mille Bigoudens. Reste à le faire connaître à l'extérieur, et il y a un Loctudyste bien placé pour y contribuer ! En tous cas, le monde de la mer semble preneur : la pêche, mais aussi le surf, avec l'utilisation du logo sur les planches construites par Juanito SurfBoard. D'autre part, des autocollants et des T-shirts portant ce logo seront bientôt mis en vente par «Startijenn ar Vro Vigoudenn».

Le dimanche après-midi, films muets provenant de la Cinémathèque de Bretagne, tournés par des amateurs du pays bigouden entre 1910 et 1960 ; la projection avait été agrémentée tantôt de commentaires de Jakez Cornou, tantôt de chants traditionnels du pays, interprétés par Marie-Aline Lagadic et Klervi Rivière. La séance s'est conclue, en présence des auteurs, par le film qu'ont consacré Nicole et Félix Le Garrec à Pierre-Jakez Hélias, peu de temps avant sa mort.

Un fest-deiz où se sont produits des enfants de l'école bilingue de Plomeur, des harpistes du groupe «Telenn Dihun» de Plozevet, le couple de sonneurs Le Breton et Hélias et le groupe «Startijenn» a clôturé le programme de ce week-end bien rempli.

Nul doute que l'équipe de «Startijenn ar Vro Vigouden» va sans tarder se remettre au travail, afin de concocter un programme d'aussi bonne qualité pour la prochaine édition, qui aura lieu dans le pays bigouden sud en 2006.

Un grand merci au professeur de Breton Gilles Goyat (de Plozevet) pour son article.

LOCTUDY ART & CULTURE

Programmation 1er semestre 2006

«Marius» : Un spectacle à ne pas manquer

De l'évasion, du rêve, de la culture, des idées de voyage...

- Venez partager une aventure avec celui qui l'a vécue

Depuis plus de 60 ans, ***CONNAISSANCE DU MONDE*** propose ses films-conférences (à 17h00)

Le samedi 28 janvier : Tahiti
Le samedi 11mars : Italie
Le samedi 1er avril : Russie

Une nouveauté cette année avec ***CAP MONDE*** (Conservatoire Audiovisuel sur les Peuples) qui présente également des films-conférences depuis plus de 20 ans avec déjà plus de 150 films présentés dans toute la France.

De l'aventure, de l'émotion, des parfums d'ailleurs et de l'Histoire, toujours plus au cœur de la vie quotidienne et des préoccupations des peuples… (à 17h00)

Le samedi 18 février : le Liban
Le samedi 25 février : le Tibet
Le samedi 4 mars : les Philippines
Le samedi 29 avril : Zanzibar

- La troupe de théâtre de «Loctudy, Art & Culture» a interprété de nouveau pour notre plus grand plaisir la pièce de Marcel Pagnol ***Marius*** le samedi 28 janvier à 20h30

Après une première représentation où plus de 250 personnes se sont pressées pour rire de bon cœur et applaudir à tout vent pour saluer la performance de ces actrices de talents, car du talent, elles en ont et à faire pâlir d'envie bien des actrices de théâtre professionnel !...

Cette troupe de théâtre commence à faire parler d'elle bien au-delà de sa commune

de prédilection, Loctudy, car elle s'est déjà produite dans bon nombre d'autres endroits à travers toute la Bigoudénie et part à la conquête du département… bientôt peut-être s'exporteront-elles à travers la région voire la France entière !…

La bonne humeur et la convivialité ont régné à nouveau sur scène pour ces actrices de talent (que des femmes à leur grand désespoir ! Mais quelles femmes !...) car elles interprètent une œuvre majeure de Marcel Pagnol, «Marius», un des épisodes les plus savoureux de la trilogie marseillaise, car comment oublier ce morceau d'anthologie qu'est la fameuse partie de cartes où ces quelques mots résonnent encore à nos oreilles «… tu me fends le cœur, tu me fends le cœur… et à toi, il ne te fait rien...» avec bien sûr un accent marseillais plus vrai que nature...

Une pièce, mise en scène par Céline Poli du Théâtre de l'Eclair, interprétée par : Maryvonne Pensec, Annick Colineaux, Jeanne Le Berre, Monique Gouzien, Anne Le Douce, Léontine Jegou, Martine De Lattre, Fabienne Bouheraoua et Nadine Buannic.

Beaucoup d'éclats de rire !.....

- ***MUSIC-HALL*** le samedi 4 février 2006 à 20h30 avec ***LA BANDE à PHILO***

2h30 de rires et d'émotions grâce à un spectacle théâtral en français constitué de sketches désopilants et originaux qui proposent des tranches de vie d'habitants du village de Kerbiskoazh, autour d'une galerie de personnage hauts en couleurs…

Philomène Quemeneur, la grande commère, son grand gars Roger, ses voisines Sidonie Pichon, Valentin Abiven et Rose Dujardin… Celles-ci ont bien du mal à se repérer dans le monde moderne qui va si vite, beaucoup trop vite… Au fil des sketches apparaissent des chanteurs de variétés, des marins-chanteurs, une danseuse, des musiciens…

C'est tout un village d'hier et d'aujourd'hui qui s'anime, le tout accommodé de quantité de déguisements…

10 comédiens sur scène pour un spectacle qui remporte un vif succès auprès de toutes les générations !...

- Un après-midi thé dansant pour ***Dansez et Chantez*** avec les «Tamalou» Le dimanche 19 février de 15h à 18h

Pour passer une après-midi agréable dans une ambiance conviviale, en dansant et en chantant pour illuminer les journées mornes de l'hiver et pour se réchauffer des frimas hivernaux.

- Le samedi 18 mars : ***concert*** de chants de marins à 20h30 avec le groupe «A l'abordage».

- Du lundi 3 avril au samedi 8 avril : ***EXPOSITION*** sur «Les sauveteurs en Mer» suivi le dimanche 9 avril à 16h par un film de la cinémathèque de Bretagne «Les Frères de la Côte» avec plusieurs courts métrages relatant les péripéties des sauveteurs en mer.

- Samedi 6 mai à 21h : Soirée ***Rock de Rue*** animée par Eric Le Cardonnel

- Place au ***CIRQUE*** !... Dimanche 21 mai à 15h « Ca cloche ! »

Deux personnages dans un coin de rue jouant sur leur taille… Dualité et connivence, moments de vie partagés… ou volés…

Pour 40 minutes de sourire, un spectacle de clowns, d'acrobaties et de jongleries présenté par Véronique Guillemot et Frédéric Floch. Une compagnie de qualité basée à Loctudy, Naphtaline, qui dispense aux enfants de Loctudy et de ses environs des ateliers de cirque dans notre Centre Culturel. Ce qui permet à nos chères petites têtes blondes, brunes et rousses… de s'épanouir et de toucher d'un peu plus près leur rêve de lumière et de paillettes…

- Jeudi 25 mai de 9h à 19h : ***VIDE-GRENIERS***

- ***Fest-Noz*** le samedi 3 juin à 21h avec le groupe Kelenn, les sonneurs Stephan et Boënnec…

- Dimanche 11 juin de 10h à 19h ***Ateliers de Création de L.A.C.***

- Dimanche 25 juin de 10h à 19h : 2ème Edition des ***PUCES DE L'ART***

Un «marché aux croûtes» où les artistes et les artisans d'art viendront se défaire de leurs stocks d'ateliers à bas prix pour le plus grand plaisir des acheteurs et amateurs d'art…

Et la saison n'est pas terminée !...

- Samedi 1er juillet à 21 heures, ***Soirée disco***.

- Les 15, 16 et 17 juillet : 15ème édition du ***Marché de l'Art et de l'Artisanat d'Art***… et de nombreuses autres animations estivales.

- Deux semaines d'***exposition*** : du 25 au 31 juillet et du 27 août au 3 septembre avec Jean-Pierre Cheriot, l'aquarelliste et Michel Normant, le pastelliste.

Il y a toujours quelque chose à découvrir au LAC

Bord à bord ... la lutte est serrée !

C.N.L

«1er Trophée Champion – Le Télégramme» : Pari gagné !

Le calme ... avant la tempête !

«Des régates dans la baie de Loctudy sur les trois jours du week-end du 11 novembre, il fallait oser !» pouvait-on lire dans la presse régionale qui aussitôt rendait hommage aux organisateurs du C.N.L. en disant «Pari gagné ! Le C.N.L. ne s'est pas trompé en se mettant sur la ligne de départ d'une nouvelle régate automnale de bateaux habitables».

En effet, 31 bateaux et équipages venus de Lorient, Nantes, Bénodet, Port-la-Forêt et du Pays Bigouden se sont mesurés sur le plan d'eau de Langoz avec un vent qui a joué les yoyos tout au long de ce week-end. «Soleil et vent ont permis aux concurrents, dans des conditions musclées par moments, de se procurer des sensations et de se bagarrer à la loyale sur l'eau» a souligné le président du C.N.L. Gérard Garreau, lors de la cérémonie de remise des récompenses de ce «1er Trophée Champion - Le Télégramme» qui comportait aussi un programme festif à terre avec repas, concert et village d'exposants.

Avec quelques aménagements découlant de l'expérience de la première édition, l'engagement est d'ores et déjà pris pour une 2ème édition en 2006.

A chacun sa façon de franchir les obstacles

CHALLENGE BIGOUDEN DE CYCLO-CROSS

Carton plein pour Lionel Calvez

Disputé sur trois épreuves (Pont l'Abbé, Plonéour-Lanvern et Loctudy) l'édition 2005 du Challenge Bigouden de Cyclo-Cross a connu son épilogue, le samedi 12 novembre dernier, sur le circuit du L.A.C. à Loctudy.

Lors de cette finale, âprement disputée sous un temps clément, la victoire du jour est revenue à Lionel Calvez (VS Quimper), le grand espoir de la discipline qui, du coup, a également inscrit, pour la troisième fois consécutive, son nom au palmarès du challenge.

A noter également que la course des as a été précédée par des épreuves ouvertes aux jeunes des écoles cyclisme qui ont obtenu un réel succès auprès du public.

nterview et remise des récompenses aux jeunes des écoles de cyclisme

TELETHON

Merci les donateurs et Bravo les Bénévoles

Les mauvaises conditions météorologiques ont sans conteste nui au succès des animations mises sur pied, dans l'enceinte du L.A.C., le samedi 3 décembre après-midi par le comité organisateur du Téléthon.

Cependant, le lâcher de ballons, l'habillage de «Perdrix», la grande tombola, les divers jeux de palets, de pétanque et de galoche ainsi que la randonnée pédestre sans oublier l'urne des dons ont permis de récolter 3 399 euros, somme quelque peu inférieure aux collectes des années précédentes.

Mais au-delà des difficiles conditions météo, n'y aurait-il pas aussi une certaine lassitude face aux nombreuses sollicitations des œuvres caritatives ?

Quoiqu'il en soit, un grand merci aux généreux donateurs et encore bravo aux bénévoles.

Petit à petit, la «Perdrix» revêt ses habits noirs et blancs

LE MARCHÉ DE L'ART ET DE L'ARTISANAT D'ART HIVERNAL

Un salon qui tombe à pic !

Organisé par le centre culturel «Loctudy Art et Culture» (L.A.C.) l'édition hivernale du marché de l'art et de l'artisanat d'art a connu, les 10 et 11 décembre dernier, un indéniable succès.

Pour cette 7ème édition, 56 exposants, avec une palette de talents très affirmés, ont offert aux visiteurs un ensemble de couleurs composé de peintures, d'aquarelles, de céramiques, de bijoux, de marqueteries et de nombreuses autres créations originales.

Les visiteurs ont été nombreux à se déplacer non seulement pour admirer les différentes œuvres dans les stands mais aussi pour trouver une réponse aux idées de cadeaux en cette période de fin d'année. A cet effet, ils n'ont eu que l'embarras du choix. Le marché de l'art et de l'artisanat d'art hivernal a une nouvelle fois répondu pleinement à l'attente du public.

Comme à l'accoutumée, il était proposé aux visiteurs de ce salon, où l'entrée est libre, de désigner leur stand préféré. La palme est revenue à Samuel Blanchard, potier-céramiste au Stang en Saint-Jean-Trolimon.

Ils ne prendront pas mes tableaux… «Pirates»

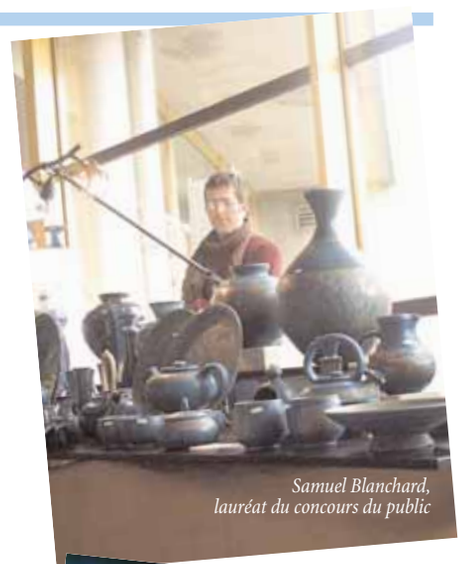

Samuel Blanchard, lauréat du concours du public

VINCENT RIOU

«Marin de l'année» à Paris...
...«Sportif breton de l'année» à Rennes

L'arrivée victorieuse aux Sables d'Olonne

Après avoir surfé sur la vague du succès en février dans le «Vendée Globe» 2005, Vincent Riou, le marin loctudyste de Larvor, a surfé en cette fin d'année 2005, sur la vague des récompenses.

Ainsi, le lundi 5 décembre à Paris, un jury présidé par Stéphane Diagana, ancien champion du monde de 400 m haies, avait à désigner un lauréat entre les neufs marins nominés. Le sans faute de Vincent RIOU, à la barre de «P.R.B.» dans cette régate planétaire qu'est devenue le «Vendée Globe» a emporté l'adhésion du jury qui a désigné le Loctudyste «Marin de l'année 2005».

Quelques jours plus tard, le 9 décembre à Rennes, Vincent s'est vu décerner pour l'année 2005 le «16ème Trophée du Sport Breton» organisé par le Conseil Régional, lors d'une cérémonie présidée par Jean-Yves Le Drian.

A noter que Vincent Riou succède, dans ces deux nominations, à une autre bretonne, la brestoise Faustine Merret, championne olympique en planche à voile à Athènes, qui avait également doublement triomphé en 2004.

Un héros discret

Lors de ces deux cérémonies, Vincent, toujours plus à l'aise sur l'eau qu'en pleine lumière sur le devant de la scène, a néanmoins fait une nouvelle fois l'admiration de tous par son énorme présence de «héros discret».

«D'un point de vue personnel, je suis très fier», a-t-il dit en savourant ces distinctions avec retenue, avant de rendre hommage «à tous ces autres champions qui eux aussi relèvent sans cesse de nouveaux défis».

Vincent est déjà sur la route d'un nouveau défi : La construction de son nouveau 60 pieds vient de débuter avec pour grand objectif la 6ème édition du «Vendée Globe» en 2008 pour laquelle il serait déjà, dès le départ, avec un nouveau titre, celui d'être le premier vainqueur du «Vendée Globe» à remettre son titre en jeu dans l'édition suivante.

Nous voilà bien installés, le spectacle va commencer

NOËL DES ENFANTS DES ÉCOLES

Un spectacle fort apprécié

Les enfants des quatre écoles de la commune se sont retrouvés dans la salle socio-culturelle du L.A.C., le 13 décembre après-midi, pour assister au spectacle de Noël offert par la municipalité.

Accueillis par Annick Balanec, adjointe aux affaires scolaires, les quelques 280 enfants ont assisté à la pièce de théâtre «L'Oiseau et le Gardien de Phare», spectacle réalisé et interprété par la troupe «Ar Vro Bagan» de Plouguerneau. Emerveillés et parfois même quelque peu apeurés, ils ont suivi pas à pas la construction de ce phare destiné à vaincre le monstre marin qui, sur la terrible chaussée de l'Ile de Sein, engloutissait barques et navires. Après moult péripéties, le gardien du phare, aidé par IFIG l'oiseau et Marie Goulaouig la vieille lanterne, parvient enfin à anéantir l'esprit mauvais introduit par le monstre dans la «Tour de Feu». Et le phare s'éclaira à nouveau, signalant les dangers aux navigateurs et leur montrant la bonne route à suivre parmi les nombreux écueils dressés sur la mer.

Après avoir assisté au spectacle et l'avoir beaucoup apprécié, les enfants ont savouré le traditionnel goûter de Noël.

...ET AUSSI DE L'ÉCOLE DE FOOT

Les jeunes en compagnie de leurs dirigeants et entraîneurs

ASSOCIATIONS

Associations culturelles et de loisirs

Parmi les associations loctudystes nombreuses sont celles qui ont une vocation essentiellement sportive. Nous avons l'occasion à plusieurs reprises de rendre compte dans nos colonnes de leurs performances dans les différentes compétitions et de leur évolution dans les différents classements.
Dans le présent numéro de l'Estran, nous souhaitons mieux faire connaître les associations qui proposent des activités culturelles ou purement de loisirs. Pour cela, nous retraçons, ci-dessous, les grandes lignes de chacune d'entre elles, permettant ainsi à chacun, s'il le désire, de faire un choix parmi les nombreuses activités proposées.

Du scrapbooking…

Du théâtre…

un vaste choix

De l'aquarelle…

De l'informatique…

LOCTUDY ART & CULTURE

L'incontournable Centre Culturel et de Loisirs

Avec près de 500 adhérents, le L.A.C. est l'incontournable centre culturel et de loisirs sur la commune. Outre l'organisation de diverses manifestations et la mise en place de spectacles très variés, il offre dans ses locaux un nombre important d'activités culturelles et de loisirs.

Chaque année, en septembre à la rentrée, le programme est récapitulé dans un fascicule diffusé au public et tenu au L.A.C. à la disposition des personnes qui ne l'aurait pas reçu.

Compte tenu de ce support toujours disponible pour prendre connaissance des informations pratiques (planning, horaires et tarifs), nous nous contentons d'énumérer, ci-dessous, les différentes activités proposées.

Cette année encore beaucoup, beaucoup de nouveautés avec le tricot et le crochet d'art, un second cours d'espagnol, la couture en décoration d'intérieur, la peinture paysanne.

A ces activités nouvelles s'ajoutent celles qui ont été reconduites à savoir : informatique, internet, anglais, yoga, stretching postural, sophrologie, euphonie gestuelle, broderie, filet, picot, atelier de peinture, scrapbooking, danse bretonne, danse irlandaise, théâtre adulte, enfant et adolescent, atelier cirque, chorale, guitare, gym.

Bref un grand choix d'activités sous la conduite d'animateurs qualifiés.

Du picot…

Du yoga…

Renseignements :
Centre Culturel «Loctudy, Art & Culture»
Kérandouret BP 05 – 29125 LOCTUDY CEDEX
Tél : 02 98 87 92 67 – Fax : 02 98 87 93 10
E-mail : lac29@wanadoo.fr
Site : http:/perso.wanadoo.fr/loctudy.art.culture/

LE FOYER DE L'AMITIÉ

La rencontre conviviale du mardi

Communiquer et se distraire

Le Foyer de l'Amitié de Loctudy est le lieu de rencontre ouvert à tous à partir de 55 ans. En effet, il est important, le moment de la retraite venu, d'éviter le repli sur soi et le Foyer de l'Amitié est le lieu idéal pour communiquer et se distraire.

Les rencontres ont lieu les mardi et vendredi de 14 à 17 heures dans le local situé au 9, rue de Poulpeye à Loctudy (Téléphone : 02 98 87 51 46). Pour un prix d'adhésion de 15 euros l'an, différentes activités sont proposées : jeux de scrabble, de cartes, de dominos. En outre, chaque 3ème mardi du mois, il est organisé un loto avec des lots à gagner pour les plus chanceux dans le remplissage des lignes sur les cartons de jeu. Si ces jours là, le goûter est amélioré, il n'empêche qu'à chaque rencontre un délicieux café est dégusté tout en conversant entre amis.

Une sortie en car d'une demi-journée ou d'une journée est également organisée chaque mois. Elle permet de visiter des endroits pas trop éloignés de Loctudy et de se retrouver souvent autour d'une bonne table.

Renseignements : Christiane OGIER, Présidente
19, rue du Port de Larvor
29750 LOCTUDY
Tél : 02 98 87 46 92

U.T.L.

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE DU PAYS BIGOUDEN

Pour un élargissement des ses connaissances

L'U.T.L. a pour vocation de proposer à ses adhérents un élargissement de leurs connaissances au travers de conférences dans diverses salles du Pays Bigouden et de déplacements découvertes en France et à l'étranger.

Au cours des 27 à 28 conférences annuelles, les thèmes développés relèvent essentiellement des domaines historiques, économiques, culturels et de la santé. Elles sont toutes animées par des personnes qualifiées. Une cotisation annuelle de 30 euros donne accès à toutes les conférences qui sont également toutes annoncées par voie de presse.

A noter aussi que des ateliers sont proposés tels que «l'Histoire de l'Art».

En cours d'année, l'U.T.L. propose également 6 ou 7 sorties d'une journée, en car, vers un site attractif, ainsi qu'un voyage de 2 à 3 jours en France et un autre à l'étranger.

Renseignements : Madame LEON
Secrétaire de l'U.T.L.
Tél : 02 98 87 48 76

A.V.F.

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

Un tissu relationnel

Que vous arriviez dans le Pays Bigouden ou que vous y soyez déjà, l'A.V.F. du Pays Bigouden vous accueille.

Pour les nouveaux arrivants, tout particulièrement, l'association se propose de rendre plus agréables leurs premiers contacts avec un nouveau cadre de vie, de faciliter leur intégration en favorisant la rencontre avec la population et de les informer par des renseignements personnalisés. En résumé, pour tous ses adhérents à jour de leur cotisation (20 euros l'an) l'A.V.F. a pour mission de les informer, de créer un climat de convivialité et de faire découvrir la région.

Pour atteindre ces objectifs l'A.V.F. propose :

- Des activités régulières de loisir (belote, scrabble, peinture, travaux manuels, randonnées pédestres) et de sport (tennis de table).
- Des animations avec un programme trimestriel de sorties, de visites et de voyages.
- Des rencontres conviviales lors de pots d'accueil, de goûters et de repas en commun.

Renseignements : A.V.F.
36, rue Victor Hugo
29120 Pont-l'Abbé
Tél : 02 98 87 39 28
Ou à l'antenne loctudyste
Yvon Pouliquen

L'orgue de l'église

L'orgue de l'église Saint-Tudy n'a jamais eu les honneurs de l'Estran, bien que l'histoire chaotique de sa réhabilitation perdure depuis plus de 10 ans. L'église possède en effet un orgue installé en 1972 par les frères Mack à majorité de jeux provenant de l'orgue Gloton du grand séminaire de Quimper et acheté par la paroisse.

Mais l'appareil vieillit mal, présente des pannes de plus en plus fréquentes, aux réparations de plus en plus aléatoires, et le 10 décembre 1993 l'organiste Louis Qullivic crée l'Association des Amis de l'Orgue de Loctudy (l'A.A.O.L.) qui envisageait dans un premier temps une restauration de l'instrument existant. Mais sa propriété posait un problème et après de nombreuses démarches, recherches, entretiens et débats, la propriété de l'orgue (non classé dans une église classée) se trouve enfin définie par la circulaire ministérielle du 27 avril 1995 du Ministre de la Culture concernant les orgues non protégés dans un site classé, ce sont des immeubles par destination, et c'est donc au propriétaire de l'édifice classé que revient l'initiative de tout projet de construction ou de rénovation et en ce qui concerne Loctudy, c'est la Mairie qui devient maître d'ouvrage.

Aussitôt le Maire commande une étude diagnostique de l'instrument existant et celle-ci attribue les disfonctionnements constatés principalement à la conception même de l'orgue et à la vétusté de ses composants. Toute rénovation, difficile sur le plan technique, et donc onéreuse, se révèlerait d'autre part aléatoire. Tenant compte de ces recommandations, le conseil municipal décide donc de faire construire un nouvel orgue dans l'église Saint-Tudy (Conseil Municipal du 2 juin 2000). Un technicien-conseil pour les orgues du Ministère de la Culture est désigné comme assistant technique et artistique auprès du maître d'ouvrage. L'architecte en chef des monuments historiques émet un avis favorable pour l'implantation du nouvel orgue à l'emplacement de l'ancien, au revers de la façade occidentale de l'église, sous couvert de l'accord de la D.R.A.C (Direction Régionale des Affaires Culturelles à Rennes). Un document constituant la 1ère partie de l'avant-projet sommaire (A.V.P.) est soumis aux conseillers municipaux ainsi que le choix d'un buffet classique ou moderne. Le classique est retenu et sera de construction traditionnelle en chêne massif avec décoration en conformité avec l'esthétique sonore de l'instrument. Mais derrière ce buffet quel orgue serait le plus adapté ? L'église est classée et la tribune exiguë ne pourra accepter qu'un instrument petit (15 jeux) entièrement mécanique ce qui sera idéal pour l'acoustique et l'esthétique de l'église, et l'étendue des claviers variera de 53/54 à 56. A Loctudy un orgue est indispensable pour valoriser pleinement ce site remarquable visité par de nombreux touristes.

Il est surtout nécessaire :

-D'abord sur le plan cultuel au service de la liturgie et accompagner toutes les cérémonies religieuses (enterrements, mariages) et surtout les offices.

-Et sur le plan culturel pouvant assurer plusieurs concerts par an. Il y a actuellement une demande pour quatre à cinq régulièrement et Monsieur le Curé doit en refuser par manque d'orgue valable. Ce service rendu le sera aussi pour toute la communauté de communes des deux cantons. (Pont-l'Abbé et Le Guilvinec comptent une population permanente de 20 000 habitants et le double l'été), pour les milieux scolaires et les écoles de musiques. Il y a par ailleurs une assez forte demande pour apprendre à jouer de l'orgue, mais il n'y a que peu d'instruments disponibles. De plus cet orgue pourra rapidement prendre place dans l'ensemble culturel plus vaste des chemins de l'orgue de Cornouaille puis du Finistère.

L'A.A.O.L. sur le site internet de la commune et toujours portée par l'enthousiasme originel n'hésitait pas à prédire que ce projet mis en chantier par son président Louis Quillivic (problèmes administratifs résolus, projets de financement déjà sur les rails avec l'ouverture d'une souscription) verra sa réalisation débuter en 2001 !!!…

Cet optimisme était véritablement excessif car cinq ans après qu'en est-il ? Une accumulation de déceptions et un sentiment d'impuissance face à une administration désespérément muette : un technicien-conseil qui ne donne plus signe de vie depuis deux ans et ne répond pas, même aux lettres recommandées, c'est pourtant lui qui devait soutenir le mémoire sur l'orgue devant la commission des orgues non protégés, et pour clore le tout, cette commission a été supprimée pour des raisons d'économie sans que l'on sache si elle a été remplacée (en fait elle existerait toujours).

L'A.A.O.L. ne sert plus à grand-chose (des 140 adhérents du début il ne reste plus qu'une dizaine et la relance de la collecte des dons paraît peu compatible avec l'absence de tout début de réalisation. Quant au financement il aurait été régionalisé, les subventions revues à la baisse ou même supprimées. Mais toutes les associations, qui autour de nous, se sont occupées de telles reconstructions ont connu les mêmes problèmes et leur patience et leur persévérance ont fini par être récompensées … après 15 à 20 ans !

Toujours pas d'orgue digne de ce nom à l'église

DR

1913, mariage. Rencontre de deux mondes, rural et bourgeois

Troisième partie

KERAZAN (chapitre 2)

Suite et fin de l'étude toponymique du secteur de Kerazan

50, 51 et 53 – Jardins

- Du moyen âge demeure le plan d'origine des jardins lesquels se situaient à l'emplacement de l'actuelle pelouse orientée à l'est.

- De conception médiévale avec ses hauts murs de séparation supportant les espaliers et la division de l'espace en grands parterres ou plates-bandes bordés de buis ou de «simples» (plantes médicinales), ces clos ou courtils pourvoyaient le manoir en fleurs et espèces potagères. Parmi ces dernières une légumineuse, la fève, occupait une place de choix et donna son nom à de nombreux champs de faible surface (10 à 30 ares) à Loctudy, plus spécialement à Keraugan et Renenal : «Park ar fa». Cette plante sera rapidement remplacée par la pomme de terre.

- A l'époque précédant la révolution et Kerazan alors propriété de la famille de Rosmorduc, le plus ancien plan connu, dessiné sous forme coloriée par les ingénieurs-géographes du roi en 1780, permet de reconstituer de façon claire le tracé des jardins et met en évidence les six parterres ordonnés de manière symétrique.

- Par la suite, un document en date du 23 pluviôse An II (12 février 1794) évoque «le jardin de 110 cordes (1 corde = 60 ca) avec vivier en son bout d'orient et une partie midi aussi en son bout d'orient cerné de murs excepté en l'endroit du vivier, pour lequel il y a plusieurs buissons fruitiers et les murs sont tous garnis d'espaliers tant de hautes tiges que de basses tiges». (Note du rédacteur : «Le rapporteur de l'an II se trompe ici, les hautes et basses tiges sont des espèces de plein vent»).

- Un inventaire des jardins de 1794 (12 brumaire An III) entrepris à la demande du citoyen Derrien nous apprend, sans plus de précision, que dans les cours et les jardins se trouvaient une centaine d'arbres fruitiers en espalier ainsi qu'une centaine de «fruitiers en buisson», six planches d'asperges et une vigne grimpante.

52 – Maison et sol - (50 m^2)

52 bis – La charmille - Semis – (2 540 m^2)

- En dehors d'un espace «semis», il s'agit ici d'un jardin d'agrément avec, dans sa partie ombragée, un lieu de détente où l'on pratiquait, entre autres, le jeu de fléchettes,…

54 – Park an houldry - «Le champ du colombier» - Terre plantée (1 ha. 4 a.)

- Appuyé contre l'un des murs du jardin se trouvait un colombier. Dans le document du 23 pluviôse An II, ce bâtiment, probablement déjà menacé de ruines, est décrit comme désaffecté : «sans porte ni pigeon».

55 – Allée du petit moulin - Futaie de hêtres (2 640 m^2)

56 – Coat ar brini - «Bois des corbeaux» - Futaie dense, nombreuses essences (1ha. 64a.)

Petit historique – (ou comment un bois peut changer d'appellation).

- Dans un 19ème siècle finissant et après le premier choc d'une invasion plutôt colorée et pacifique par une bande de jeunes peintres, tous plus talentueux les uns que les autres, la bonne ville de Pont-Aven, quelque peu effarée et devenue malgré elle en charge d'inquiétants petits génies, voyait parfois ceux-ci disparaître à la recherche d'on ne sait quoi, mais ils revenaient toujours.

- Au cours de l'une de ses escapades, un certain Maurice Denis, «nabi» de son état, découvrit Loctudy, s'enthousiasma, y revint à plusieurs reprises et fréquenta assidûment Kerazan et ses environs. Durant l'un de ses séjours il peignit, en 1894, «Jeunes filles cueillant des fleurs devant la mer», en fait l'une des pointes de Pen-ar-veur, plus que stylisée. Du même peintre, le manoir possède une autre œuvre intitulée «Paysage aux nymphes», une toile reprenant le thème universel de la nymphe (Boudig ar c'hoat, an dour,…), créature mythique personnifiant les forces vives de la nature : bois et forêts, mares et cours d'eau, … et que l'on pouvait parfois rencontrer, selon Denis, dans la forêt primitive du Huelgoat.

- Entre autres sortilèges, Pont-Aven, par le biais de son «Bois d'Amour», la demeure si merveilleusement nommée de ces «esprits des forêts», fascinait ces incorrigibles romantiques qu'étaient Gauguin, Bernard, Sérusier, Denis et tous les inconditionnels de ce bois sacré, à la fois refuge et lieu de travail ou de détentes agréables.

- En octobre 1888, Paul Serusier, dûment pressenti par Gauguin, s'exprima dans une curieuse composition qui, sous l'appellation très banale de «Bois d'Amour», résumait à elle seule les idées et découvertes récentes sur les couleurs. Le tableau avec ses aplats de couleurs

franches sera rebaptisé «Le Talisman», sorte de bible à l'usage des nouveaux disciples, les «nabis» (prophètes en hébreu). Pour la petite histoire, Gauguin s'expliqua un jour là-dessus : «Comment voyez-vous cet arbre, il est vert ? Mettez donc du vert, le plus beau vert de votre palette», etc …

- Un personnage aussi lettré et féru d'art que le maître de Kerazan n'ignorait vraisemblablement rien du petit monde de Pont-Aven et de son sulfureux bois. L'appellation «Coët (coat) ar brini», un brin sinistre, ne convenant peut-être plus, le châtelain en place qui, comme tout un chacun, devait préférer les colombes aux dits corbeaux, déshérita ces derniers et passant outre au fait que seules les parcelles modifiées un tant soit peu détiennent la possibilité de changer de nom, nous régalât en finale d'un malicieux «Bois d'Amour». [code actuel : 135.B.347].

- Les habitants en tinrent-ils compte ? Non, bien sûr ; les Loctudystes avaient d'autres chats à fouetter et la grande futaie, bien qu'ayant perdu sa première identité sur le papier, gardera toujours son appellation populaire de «Coët ar brini», son véritable nom.

57 – Pradennec - «Le grand pré» - (85 a.)

- La même carte (1780) citant la «Croix de Saint-Guenolé» (NR.13bis) mentionne également au niveau de la parcelle NR.57 une «Croix ar pratenic» ou «Croix de la petite prairie». Dans leur relevé sur le terrain, les ingénieurs-géographes du roi, faute de pouvoir identifier la croix, attribuent à leur découverte le nom à l'époque de la parcelle en question. Autrement dit, pour le moment, nous n'en savons pas plus !

58 – Foënnec lanegiri - «Prairie avec des touffes de lande» - Classée «pâture».

59 – Allée des ormes

- L'orme est une espèce purement indigène au contraire du buis et du châtaignier introduits à l'époque romaine.

60 – Clos bihan - «Le petit enclos» - Terre plantée de 84 ares, peut-être un verger ?

61 et 62 – Liors kanab - «Le courtil du chanvre» - Terrains souvent plantés de pommiers et considérés comme parmi les terres les plus productives.

63 – Métairie - Maison, sol et dépendances : 4 130 m^2.

64 – Courtil

65 – Jardin, mais toujours en futaie en 1780

66 – Futaie

67 – Château - 2 090 m^2 avec dépendances

68 et 72

- La partie NR.68, en principe une «cour», comprenait de surcroît un semblant de pelouse servant à l'occasion de pâture,…

- L'entrée NR.72, bien dans l'axe du manoir et dénommée l'Allée de buis, complétait avec la partie précédente le peu redoutable appareil défensif protégeant en 1780 l'entrée du manoir : ouvrage comprenant deux douves-fossés, aujourd'hui remblayées et une grille bien visibles sur le plan.

69 – Allée

70 – Bâtiment rural

71 – Aire, 460 m^2

73 – Verges leur - «Cour du verger», faisant également office d'aire à battre. Terre plantée : 1 ha. 43 a.

Compléments – Réflexions

- Quelques lecteurs souhaitant en savoir plus, certains points de micro-toponymie (étude des parcelles) seront repris et développés ci-dessous.

- Park an truk - NR.3

- Il est certain que les habitants proches ont de tout temps fréquenté l'île d'en face, dite l'Ile Garo, ne serait-ce que pour la pêche à pied ou le ramassage des coquillages.

- Au 6ème siècle, soit au tout début de notre histoire, une ultime poussée transgressive de la mer (montée rapide du niveau marin) modifiera le chenal, le rendant plus profond et le passage ou gué ne devenait réellement utilisable qu'aux grandes marées basses.

- Au 19ème siècle et pour différentes motivations les riverains ne se satisfont plus du gué jusqu'alors pratiqué et en construisent un autre, bien plus performant, en face de la Maison Durumain (Kerenez) ; en réalité un radier ou ce que l'on appelle une chaussée submersible.

- Troisième et dernière tentative au début du 20ème siècle : Le pont de l'Ile Garo. Butant sur l'île, le pont actuel paraît quelque peu surdimensionné et bien dans la foulée de l'écrasant château «Bavarois» du Dourdy. Il s'inscrit toutefois d'assez heureuse façon dans un paysage dont il deviendra plutôt élément

Infographie : J.P. Girard

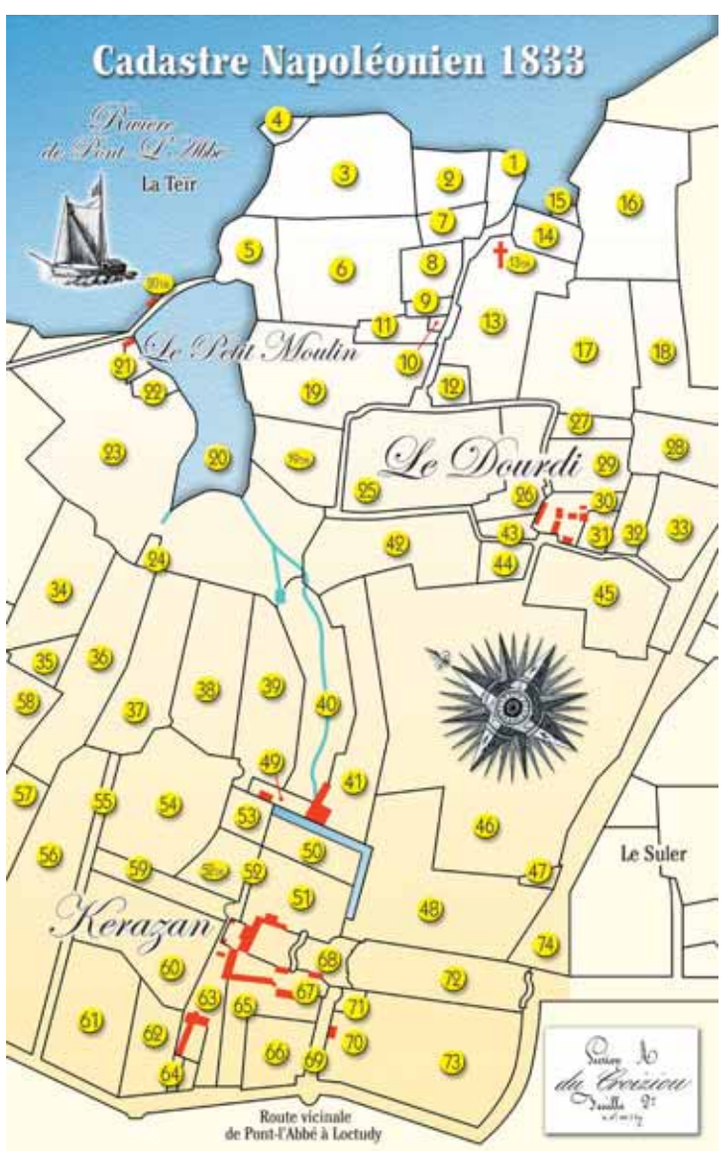

décoratif que véritablement axe de trafic.
- Liors an Ermite - (Secteur de …) – NR.15
- Il s'agit là, en fait, d'un assez grand ensemble aboutissant à une crique aujourd'hui comblée et regroupant à une époque éloignée un probable hameau «Du.ur-ti» devenu «Dour dy vihan» par la suite ainsi qu'un espace monastique supposé.
- On y retrouve cependant tous les ingrédients d'une occupation humaine à caractère durable et dont le souvenir ne se rappelle plus à nous que par la «mémoire» des parcelles :
- Un courtil (NR.15)
- Un verger (NR.14)
- Un four (NR.8)
- Plusieurs champs dont les NR.1 et 7 «Doudy bihan».
- Des cultures de chanvre (NR.9, 10 et 11). Utilisables rapidement sur place : cordages, …
- Un rucher (NR.17)
- Un cheminement aisé jusqu'à l'anse, etc…
- En définitive, un lieu-dit régi par un petit monde qui choisit de s'installer près du chenal, bénéficiant ainsi d'un accès direct à la mer et de toutes les possibilités qui en découlent. Soit, au bout du compte, un territoire viable où cohabitèrent à une certaine époque petits paysans et religieux.
- La croix de Saint-Guenolé - NR.13 bis
- Sa proximité avec le lieu-dit «Liors an Ermite» renforce quelque peu l'idée de «lieu consacré» sans pour autant qu'il y ait de preuve formelle d'un lien quelconque ou d'une même appartenance.
- Les multiples biens de Landevennec n'étaient pas toujours, selon R. Largillière, très exactement mentionnés au Cartulaire du 9ème siècle et, de ce fait, beaucoup furent «perdus de bonne heure».

En forme de conclusion :
Kerazan, la nature et Astor.

- Un demi millénaire et toujours vert ; Kerazan, au terme d'une longue jeunesse et pas une ride, se porte plutôt bien et, gardant bon pied bon œil, repart tout guilleret après chaque saison et ses animations : conférences, expositions et aussi soirées consacrées aux contes.
- Sur le plan historique, un choix indéniablement stratégique situait le manoir à portée de canon d'un estuaire propice aux activités maritimes : commerce et pêche, tout en lui permettant de contrôler le voisinage en usant d'un patrimoine considérable comprenant l'Ile-Garo, le Dourdy, Pen-ar-veur ainsi que de nombreuses fermes, moulins et autres biens.
- Erigé au 15ème siècle au milieu de vieilles landes et de pacages plus ou moins boisés, le manoir prospéra jusqu'à nos jours dans un univers rapproché plus sylvestre que véritablement agricole.
- Qu'ils furent à l'origine riches paysans puis gentilhommes ou sur la fin roturiers, les possesseurs du manoir demeurèrent proches d'une nature qu'ils surent gérer au mieux.
- Comme cela se produisit dans la périphérie immédiate des châtellenies bretonnes, les bâtiments de Kerazan furent littéralement cernés par de nombreuses allées parfois dénommées «futaies» dans les documents anciens, compte tenu des grands arbres dits «de rapport» qui les bordaient : hêtres, chênes et châtaigniers.
- Par ailleurs les mêmes archives conserveront souvent jusqu'à notre époque les appellations d'origine telles landes, bois, futaies, etc…, vis-à-vis de parcelles dépréciées, sous-évaluées et cependant depuis longtemps défrichées et reconverties, par exemple, en «terres labourables» (terres chaudes).
- L'histoire, quant à elle, retiendra du dernier propriétaire et donateur l'image attachante d'un humaniste ami des arts et volontiers bâtisseur.

Sources :

- Texte extrait de l'ouvrage en cours «Les noms de lieux de Loctudy», par Jacques Mariel.
- Plan incorporé, avec assistance par ordinateur, de J.P. Girard.

Bibliographie :

Archives municipales, départementales et de l'évêché.
Bardel A. : «L'Abbaye Saint-Guénolé de Landevennec» Ed. du C.N.R.S. 1991.
Brissaud P. : « Le manoir de Kerazan » Bulletin de la Société Archéologique du Finistère : Années 1942, 1958, 1959, 1991 et autres.
Cadastre « Napoléonien » 1833.
De Calbiac C. : «Entretiens».
Falc'hun F. : «Les vallées et plaines –Série NR2.
Ingénieurs-Géographes : Carte 1780 (Bibliothèque Nationale)
Morzadec M.T. : «Archéologie du paysage agraire armoricain» Université de Rennes 1982.
Le Pelletier (Dom Louis) : «Dictionnaire étymologique de la langue bretonne» - Manuscrit de 1716
Ploneis J.M. : «La toponymie celtique – Géographie et histoire. Revues «L'Estran» : NR. 28, 30, 33 et 34.
Tassin : Carte de 1634 où sont représentés la rose des vents et le voilier à « livardes » dessiné devant la côte bigoudène mais pas forcément originaire du Cap Caval. Rajoutés à titre d'information.
Terrasse : «Pont-Aven, l'école buissonnière».
Trepos P. : «Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme». Aussi, «Le pluriel breton». 1957.

Nota :
On lira avec profit «Plantes et Jardins du Moyen Age» chez Hartmann, coédition Laboratoires Y. Rocher

1913, mariage de Guillaume Kerdranvat (fermier du château) et de Marie-Jeanne Briec

CHRONIQUES

de l'Histoire Locale et du Patrimoine

C'était, il y a deux cent ans, un bachelier originaire de Loctudy

Parmi les premiers titulaires du baccalauréat délivré par le lycée impérial de Napoléonville (Pontivy), qui fut créé en 1806, figure un loctudyste, Guillaume Durand. Mais celui-ci le fut de justesse car il était né le 22 décembre 1791 au Manoir de Penaprat, aujourd'hui en Pont-l'Abbé, qui appartenait à la paroisse de Loctudy jusqu'au 1er janvier 1792.

Guillaume Durand fut ordonné prêtre le 13 juillet 1817. A 28 ans il fut nommé curé de Châteaulin, fonction qu'il occupera pendant 40 ans jusqu'à sa mort en 1859. Sa tombe se trouve dans le cimetière de cette ville.

Ce renseignement a été communique par M. Dubout résidant impasse de la Fontaine au Suler qui a effectué une étude intéressante sur les lycées impériaux. La biographie de Guillaume Durand, rédigée par le chanoine Le Floc'h figure dans le bulletin paroissial de Loctudy de Mai-Juin 1978.

C'était, il y a cent ans, l'inventaire des biens de l'église

Comme dans la majeure partie des paroisses bretonnes, les opérations d'inventaire des biens de l'église, stipulées par la loi du 9 décembre 1905, portant séparation de l'Eglise et de l'Etat, ont donné lieu à des manifestations de la part du clergé et des fidèles.

Le journal (édition du 10 mars 1906) de l'Action Libérale de Quimper, parti politique conservateur viscéralement opposé à la politique du gouvernement de l'époque, rapporte ainsi, sous le titre provocateur «la persécution» ce qui s'est passé à Loctudy le jeudi 8 mars.

«Une foule nombreuse se pressait à l'intérieur et à l'extérieur de notre belle église pour protester contre l'inventaire. L'agent se présente et veut rentrer. Monsieur le recteur s'adresse en breton à la foule : «Voulez vous faire l'inventaire ?» «Non, non»

DR

répond-t-on vigoureusement. Sur une demande télégraphique du sous-inspecteur, deux gendarmes arrivent mais pas la troupe qu'on avait annoncée. Nous montons la garde jusqu'à quatre heures et ne nous séparons que lorsque monsieur Roger a repris pédestrement le chemin de Pont-l'Abbé». Signé : Un manifestant.

Le recteur, monsieur Le Pors, apaisa les esprits, bien que selon l'historien Louis Oges (article du Télégramme sur les opérations d'inventaire en Bretagne) : «A Loctudy, contre le gré du recteur, les nobles et leurs femmes excitaient leurs fermiers à la résistance. Tandis que sonnait le tocsin, les nobles protestaient et offraient de l'argent aux crocheteurs pour arrêter leur besogne». A ce titre il convient de rappeler que le comte de Carfort, responsable cantonal de l'Action Libérale, s'opposait vigoureusement au gouvernement et à ses partisans dont le plus éminent en Pays Bigouden était Georges Le Bail.

Le conflit s'arrêta, car au printemps 1906, Georges Clemenceau qui avait déclaré «la question de savoir si l'on comptera ou on ne comptera pas les chandeliers dans une église ne vaut pas une vie humaine» mit fin aux inventaires. Il fit voter la loi du 20 janvier 1907 qui précisait que les édifices du culte seront laissés à la disposition des fidèles et des ministres du culte «pour la libre pratique des religions». C'est en application de ce texte que le maire Louis Toulemont représentant la commune, devenue propriétaire de l'église, signa en 1907 une convention avec l'abbé Le Pors, lui attribuant ainsi qu'à ses successeurs «de la jouissance gratuite de l'édifice et tous les objets la garnissant».

A partir de là, à Loctudy, comme ailleurs en France, la loi de 1905, texte empreint de sagesse et de tolérance, dont le grand artisan fut un ministre breton Aristide Briand, reçut une application bénéfique pour les Eglises et pour l'Etat et favorable à la concorde nationale.

Nota : L'ambiance de cette époque troublée est rapportée dans notre numéro 27 «Chronique des maires».

C'était, il y a soixante ans, une nouvelle statue au Croachou

En 1946, le maire de l'époque le Général de Penfentenyo fit sculpter une statue destinée à la chapelle Notre-Dame des Croix (Intron Varia ar c'hroeziou). Son souhait était de réaliser une œuvre commémorant le retour des prisonniers de guerre (il y en eut 108 à Loctudy entre 1939 et 1945). La statue, qui prit le nom de Notre-Dame des Prisonniers, représente la Vierge Marie accueillant avec tendresse dans les plis de son manteau deux anciens captifs.

Elle est placée à droite de la chapelle, propriété de la commune depuis 1986 suite à une donation de Christophe de Penfentenyo, qui fut lui-même prisonnier de guerre.

C'est grâce aux indications de Jacques Le Minor de Pont-l'Abbé mais Loctudyste de cœur, où il réside une bonne partie de l'année, que l'auteur de cette œuvre pleine de symbolisme est connu et reconnu. Il s'agit du sculpteur Jean Freour, dernier survivant du mouvement «Seiz Breur» (les sept frères) qui créé en 1923 se donna pour vocation de rénover les arts bretons en sortant des sentiers battus. Ces intellectuels de toutes disciplines ont réinventé la Bretagne au XXème siècle.

«Notre-Dame des prisonniers»

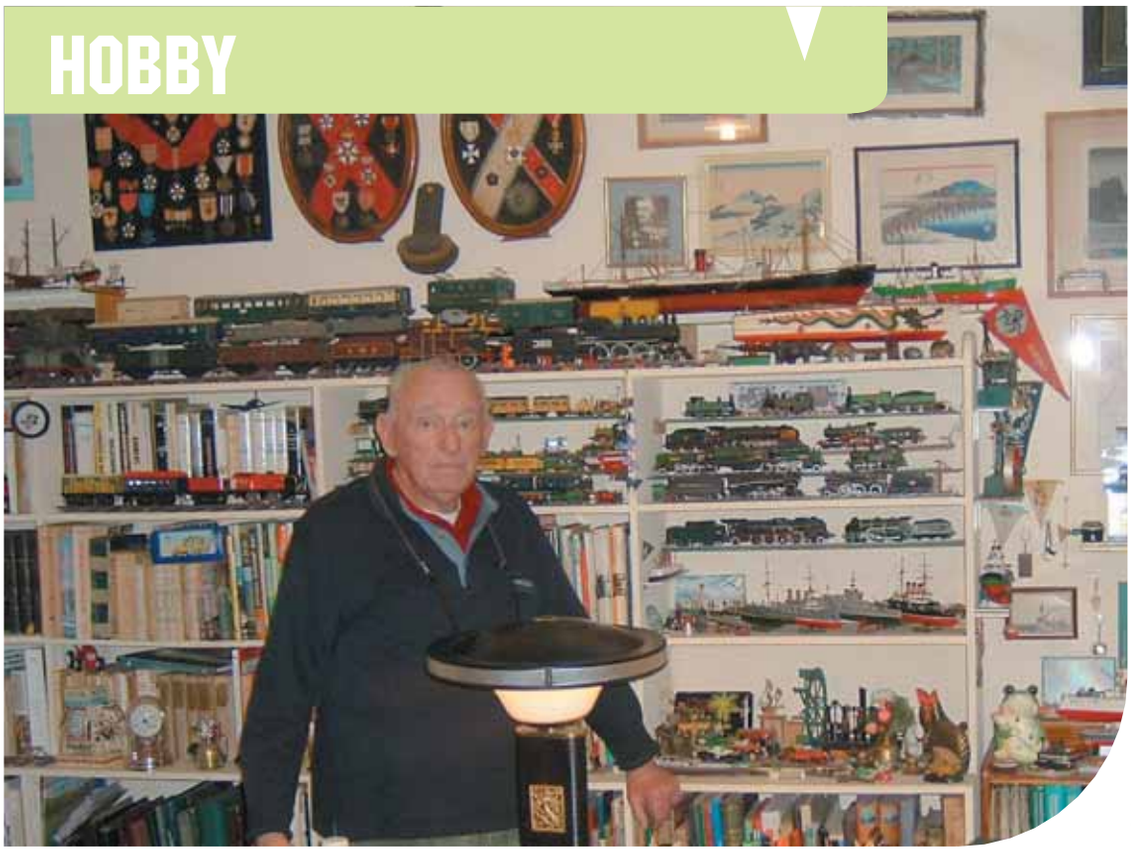

Des trains, toujours des trains... mais aussi des bateaux

A TOUTE VAPEUR… AVEC LE COMMANDANT LAZENNEC

Un pur moment de bonheur !

Il arrive parfois, pour ne pas dire bien souvent, que le choix d'un «hobby» soit lié à la profession exercée par le collectionneur passionné. Ainsi, le garagiste aura-t-il plutôt un penchant pour les voitures, le militaire pour les soldats de plomb, pour les engins de combat ou encore pour les différentes armes... Mais tel n'est pas toujours le cas...

Le Commandant Joël Lazennec est la parfaite illustration du contraire. Ainsi, pouvait-on attendre chez cet officier de marine un «hobby» pour les navires avec une solide armada comportant les très nombreux bâtiments qu'il a commandés au cours de sa brillante carrière… Eh bien non ! Sa passion de collectionneur s'est portée sur le rail. Et lorsque l'on rentre dans cette pièce, véritable musée du train à vapeur, nous sommes gagnés par l'émotion, tant le spectacle est grandiose. L'intensité monte encore d'un cran, lorsque l'on constate que tout est en parfait état de marche. Une féerie !

Faisons un peu plus connaissance avec ce passionné du train à vapeur …

Une carrière militaire bien remplie

Avec un arrière grand-père général et un grand-père officier supérieur, le milieu familial était propice pour que le jeune Joël Lazennec embrasse la carrière militaire. Mais si sa route semblait toute tracée, l'option de l'arme restait cependant à choisir. «Ma décision fut vite prise, commente le Commandant Lazennec, car durant toute ma jeunesse je me suis dit que je serais marin militaire, avec pour idée principale de faire de grands voyages à travers le monde».

De grands voyages, il en fait durant sa carrière qui commence à Brest, à 19 ans, au tout début de la seconde guerre mondiale. Mais son premier voyage, long en durée, sera cependant relativement court en distance. En effet, dès juin 40, ayant eu connaissance de l'appel du Général de Gaulle, il rallie les premiers éléments des «Forces Françaises Libres». Ainsi, il rejoint l'Angleterre à bord du vieux cuirassé «Paris» qui quitte Brest le 18 juin et arrive le lendemain à Plymouth. Durant tout le conflit, il prend une part active dans les décisifs «Convois de l'Atlantique».

Un circuit qui ferait envie à plus d'un enfant

La guerre terminée, débute presque aussitôt la campagne d'Indochine. «C'est le pays qui m'a le plus marqué», se souvient le Commandant Lazennec avec une pointe d'émotion et une certaine nostalgie en parfaite harmonie avec celle décrite par Jean Larteguy dans son livre «Le mal jaune». A cette «Indo», il est un autre pays, parmi les 34 visités au cours de sa carrière, que le Commandant garde profondément dans son cœur : c'est l'Ecosse. Et pour cause, «ce beau pays sauvage et peu abîmé» était sa base durant la guerre.

Ces deux conflits terminés, vont ensuite défiler les divers commandements tantôt à terre, tantôt sur mer. Ainsi, à bord du «Richelieu» il dirige l'école de manœuvres et de chefs de quart. De 1957 à 1959, il est capitaine de compagnie au Dourdy et forme quatre générations de mousses…

Toutes ces années de bons et loyaux services ont été marquées par des décorations parmi lesquelles «la Croix de la France Libre», «la Croix de Guerre 39-45», «la Croix de Guerre d'Indochine», celle «de Commandeur du Mérite» et aussi «de Chevalier du Mérite Maritime» côtoient «la Légion d'Honneur» ainsi que le parchemin personnalisé de remerciement signé du Général de Gaulle lui-même.

La passion de la locomotive à vapeur

«Mon premier train, se souvient le Commandant Lazennec, ce fut mon cadeau de Noël et j'avais 10 ans». Il fait toujours partie du parc qui depuis, avec passion, patience et adresse, s'est agrandi pour devenir une superbe collection de quelques 130 locomotives «uniquement à vapeur», tient-il à préciser, et de plus de 150 wagons.

«Et le tout fonctionne», dit-il avec une certaine fierté, en expliquant le long cheminement de cette gare électrifiée sur deux étages avec rampe d'accès et où chaque machine a son autonomie. Sont prêtes à filer fièrement aussi bien la «Rocket» de 1830, la première machine à vapeur anglaise, que la «Evening Star», le dernier modèle, toujours à vapeur, produit en Angleterre au tout début des années 60.

«J'ai souhaité réaliser une collection de modèles de machines réelles de toutes les époques et de toutes les nationalités», souligne-t-il, en dirigeant sur les rails, à vitesse contrôlée, un convoi américain de la «Conquête de l'Ouest» de 1860, bientôt suivi par un autre, français celui là, qui, au début des années 1900, conduisait la haute société vers les champs de courses.

Des souvenirs, au milieu desquels trône la magnifique frégate de l'époque Napoléonienne

Et l'émerveillement est à son comble lorsque, majestueuse, se présente la «Big Boy» de 1941, l'américaine de «l'Union Pacific», la plus grande locomotive à vapeur au monde avec un développement de 6 000 chevaux ! Quel monde féerique…

Et cette collection est-elle encore appelée à s'étoffer ? «Ah, non, ce n'est pas possible, répond le Commandant Lazennec, car je ne peux plus l'agrandir… voyez, je n'ai plus de place !».

En effet, le reliquat de place disponible dans cette grande pièce du rail est occupé par quelques maquettes de bateaux avec notamment le cuirassé «Potemkine» de 1905, le croiseur «Aurora» de la même année, et aujourd'hui préservé à Saint-Petersbourg comme navire-musée, le «Warspite», célèbre bateau de guerre anglais, le sous-marin «Surcouf», alors le plus grand sous-marin du monde, qui disparut tragiquement avec tout son équipage F.N.F.L. en février 42 dans le golfe du Mexique ainsi que divers porte avions qui semblent rendre les honneurs à une magnifique frégate, toute en ivoire, un trésor de famille datant de 1800…

Ne pas trouver un seul bateau chez le Commandant, marin de la «Royale», aurait été surprenant !

BIBLIOTHEQUE

Le Relais Parents-Assistantes maternelles continue ses activités sur la commune de Loctudy, à raison d'une rencontre le vendredi toutes les trois semaines.

Celles-ci se déroulent une fois sur deux à la bibliothèque avec Maryse Chaffron. Les assistantes maternelles (9 sur 15 en activité) viennent régulièrement aux ateliers. Elles sont très assidues et participatives, surtout à la bibliothèque où Maryse nous accueille dans un espace agréable et approprié aux tout-petits.

Nous apprécions également le fond de livres varié pour ce public (livres cartonnés, tissus, plastiques, mousses, albums…) que Maryse met à notre disposition et les enfants peuvent ainsi évoluer au milieu de livres adaptés à leur âge.

Inutile de préciser que l'atelier «bébé bouquine» est toujours très attendu !!!

Il était une fois un petit lapin…

«Lire et faire» lire à Loctudy

Quatrième année de présence dans les trois écoles de Loctudy -primaires et maternelles- pour les 20 bénévoles de l'association «Lire et faire Lire».

Bilan de la réunion qui s'est tenue le 19 janvier dernier à la bibliothèque et en présence de Maryse Chaffron : 120 enfants enthousiastes par semaine pour 18 interventions de bénévoles, enseignants satisfaits, lecteurs-nénévoles heureux ; pourquoi épiloguer, c'est une affaire qui roule, coordonnée sur Loctudy par Jacques Pensec.

«Cela vaut bien une galette, sans doute…» (aurait pu écrire La Fontaine), partagée dans la bonne humeur, à l'issue de la réunion, par les 14 bénévoles présents.

Bonne lecture à tous !

Renseignements : Maryse Chaffron ou Jacques Pensec 02 98 87 57 94

COUP DE CHAPEAU

à un champion en herbe ...

Elève de CE 2 à l'école Jules Ferry, le jeune loctudyste ***Kilian Trébaol***, 8 ans et demi, s'adonne depuis 3 ans, du haut de son 1 m 38, à son sport préféré : la gymnastique. Licencié au club centenaire «La Quimpéroise», exercices au sol, sauts de cheval, barres parallèles et barres fixes sont les évolutions qui lui ont permis de se distinguer rapidement dans la discipline.

Ainsi, après une première saison basée essentiellement sur l'initiation et l'entraînement, puis une seconde avec les premiers contacts en compétition, il vient, après seulement 3 ans de pratique, de se distinguer, au cours de l'année 2005 lors des championnats dans la catégorie «poussins 2». En avril à Brest, il a décroché le titre de champion du Finistère, puis celui de vice-champion de Bretagne à Sulniac (Morbihan) en mai, avant de terminer, pour seulement 1/10ème de point, au pied du podium (4ème) lors de l'interrégional à Cholet en juin.

Si ses points forts sont les barres et le saut de cheval, Kilian avoue sans ambiguïté qu'il va s'attacher à parfaire ses évolutions au sol. Avec la détermination qu'il affiche, il devrait rapidement y parvenir…

Bravo Kilian !

De la graine de champion

OTSI

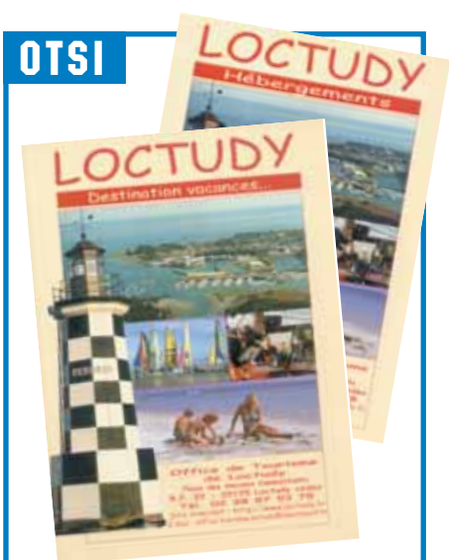

Des amis, des enfants, de la famille cherchent une destination vacances, une seule idée à suggérer : LOCTUDY ! L'Office de Tourisme tient à votre disposition un guide touristique, un guide hébergements, un plan de la commune et divers documents sur la région. N'hésitez pas à vous les procurer.

Nous restons à votre service au 02.98.87.53.78 www.loctudy.fr A bientôt !

LOCTUDY PRATIQUE

HIVER

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Loctudy	Lundi, mercredi, vendredi sur toute la commune
-Sacs jaunes :	mardi matin sur toute la commune

CONTENEURS SPECIALISES

En centre ville et divers quartiers, pour bouteilles plastiques, verres, journaux et «sacs jaunes» destinés à des matières spécifiques recyclables (liste sur le conteneur).

Pour les piles, les déposer en mairie ou dans les commerces.

DECHETTERIES

Municipale, à Kéruno seulement les déchets de jardin, lundi et samedi

Dépôt de tous autres matériaux selon horaires variables :

Combrit	02 98 51 31 42
Plobannalec	02 98 82 26 76
Plomeur	02 98 82 10 33

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE PLOBANNALEC

Lundi	08 h 30 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Mardi		14 h 00 à 18 h 00
Mercredi	08 h 30 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Jeudi	08 h 30 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Vendredi		14 h 00 à 18 h 00
Samedi	09 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Dimanche		10 h 00 à 12 h 00

Dans ce numéro, le petit guide du recyclage

Renseignements

02 98 87 80 58

MARCHÉS

Loctudy	mardi matin (devant la mairie)
Pont-l'Abbé	jeudi
Trevannec (marché biologique)	vendredi 10h

BIBLIOTHÈQUE

Lundi	16h-18h
Mercredi	10h-12h
	15h-18h
Vendredi	16h-18h
Samedi	10h-12h

OFFICES RELIGIEUX

En semaine, messe de 9h à la paroisse (en hiver, à la Maison des Frères)

Pas de messe en cas d'obsèques dans la journée

samedi : 18h30, dimanche : 10h30

Chaque dernier vendredi du mois, messe célébrée à la maison de retraite à 17h (au lieu de 9h le matin, à l'église).

L'ÉTAT CIVIL 2005/06

NAISSANCES

15.11.2005	Mathilde PERRIGAUD
15.11.2005	Joan ROBERT
11.01.2006	Morgane POCHIC- -COIC

MARIAGES

10.12.2005	Jean DIF et Marine FECHANT
07.01.2006	Xavier MORIN et Stefania MACCHIESI

DECES

09.11.2005	Marie Yvonne STRUILLOU veuve STEPHAN - 82 ans
17.11.2005	Marie Michelle PERHIRIN veuve DONNART - 92 ans
26.11.2005	André LE CALVEZ époux TAREAU - 79 ans
26.11.2005	Joseph PERON époux PAUL - 77 ans
28.11.2005	Germaine BODERE veuve LE MOIGNE - 89 ans
04.12.2005	Stéphane DEZAUX époux CORBEL - 79 ans
13.12.2005	Louise REPOUX épouse FER - 82 ans
15.12.2005	Claude LE PRINCE - 49 ans
01.01.2006	Adrienne LE FAOU épouse OLLIVIER - 69 ans
08.01.2006	Damien PERROT - 24 ans
09.01.2006	Germaine CARIOU épouse YVIN - 76 ans
13.01.2006	Joséphine FOUQUET épouse CHAFFRON - 87 ans

Hommage aux péris en mer : moment émouvant et solennel

Secours populaire : beau succès de la Boutique

Cap sur 2006 à Loctudy

Au tour de Loctudy de perdre son PLU

L'école de voile reprendra la mer fin février

Le premier trophée Champion Le Télégramme à Loctudy

Atelier cirque au LAC : les petits adorent

Banque alimentaire : des donateurs très généreux

Spectacle de clowns à la maison de retraite

Ecole de tennis : après-midi récréatif... sans raquette

Une nouvelle direction au magasin Champion

Encore Lionel Calvez !

Football : défaite sur le fil

« Marius » mis en scène par la troupe des élèves du Lac

Un premier trophée pour Loctudy

Nécrologie : frère Yvon Garrec pédagogue des malentendants

Décor de fête à la maison de retraite

H. Chever médaillé lors du repas de personnel communal

Trophée Champion - Le Télégramme : gagné !

87e anniversaire de l'armistice : trois décorés

Galoche loctudiste : la réfection du galochodrome annoncée

Accueil villes de France salue les 24 nouveaux membres

Mapa : pleins feux sur la piste de danse

Centre culturel Lac : les adhésions toujours à la hausse

ADMR : trois aides à domicile reçoivent la médaille d'argent

Galoche : les initiateurs révisent au Dourdy

Catherine Couavoux présente ses peintures sur soie

Maisons et jardins fleuris : plantes et fleurs aux lauréats

Trois voitures incendiées résidence des Primevères

Football : adieu la coupe !

Le potier Samuel Blanchard lauréat du Prix du public du Marché de l'art

Succès habituel de la braderie de jeux et jouets

Randonnée familiale dans les monts d'Arrée

Le Téléthon est sur les rails

TILT

UNE NOUVELLE STATION D'EPURATION.

Tennis : nouvelle victoire de l'équipe féminine

Une grande fête pour la voile habitable

Tennis : les équipes masculines sont toujours invaincues

Saint-Tudy : de jolis petits cadeaux au marché de Noël

Zone de Hent Croas : la mairie gagne au tribunal administratif

« The war factory » : un tournoi de bonne guerre

Deux parcours « banane » en dessert

Challenge de cyclo-cross : une première réussie

Tennis-club : première défaite de l'équipe féminine

Nouveau bureau des parents d'élèves à l'école Jules-Ferry

ASL : un week-end rassurant

Tennis : reprise victorieuse pour les équipes masculines

« Vivre en son jardin » : le réalisateur répond au public

Conseil (suite) : aménagement d'une plate-forme de carénage

Football : fatales prolongations pour les locaux

Comité de jumelage : signature de la charte à Ribadéo

Conseil municipal : le PLU revient dans l'actualité

Ecole Jules-Ferry : un bœuf bourguignon apprécié

Loctudy fait respecter la hiérarchie en coupe

Salle comble pour Marius

Les élèves réunis pour un goûter et spectacle de Noël

Cinq nouveaux pompiers accueillis en 2005

Cyclo-cross : carton plein pour Lionel Calvez

Ecole Jules-Ferry : un spectacle de fin d'année très applaudi

Lionel Calvez arrive en forme

Larvor : la meilleure des leçons portait sur... le chocolat

Concert des « Mèches folles » samedi au LAC

L'Amicale laïque a réuni les jeunes amoureux du dessin

« Connaissance du Monde » : rendez-vous avec la Corse

Trois anciens combattants distingués

Sainte-Barbe : le corps des sapeurs-pompiers honoré

« Défi des sciences » à l'école Jules-Ferry

Marché de l'art et de l'artisanat : de plus en plus estimé

Far : les manifestations reconduites

Espoir Vie et Handicap offre un goûter de Noël à ses adhérents

Samedi à Loctudy, finale du challenge bigouden

Kerambourg : la ferme de Loctudy qui insère

Marché de Noël humanitaire : la solidarité n'a pas fait défaut

Football : un nul qui ne change rien

Ecole Saint-Tudy : les comptes sont bien tenus

Du vent pour la première

Foyer de l'amitié : galette des Rois le 10 janvier

Conseil municipal : le PLU annulé pour vice de forme

Cyclo-cross : finale du troisième challenge bigouden aujourd'hui

Accueil des camping-cars : une réunion en janvier

Un vaste programme attractif ... Téléthon

PLU : Loctudy Enviro... reste vigilant après an...

SNSM : un ... que de 1 083 ... remis aux ... évole...

Une deuxième édition du Trophée en...

Lionel Calvez remp...

Challenge bigouden à Loctu... vendredi à Plonéour, Lionel Ca...

Marché de l'art et de l'artisanat d'art : 7e édition ... 1

...rtiste aux multiples facettes ... Vacheret expose à Larvor

Tennis : un dimanche sans

Stern II : un nouveau fileyeur

... à « la ... financière »

Foot : un nul encoura...

Cyclisme ... de grain...

Marché de Noël humanitaire dimanche

... challenge bigouden ... cross : finale à Loctudy

Mission ...

Football : l'ASL a chassé les Lapins

Le bourg s'habille ...

Football : un nul encourageant

Téléthon : l'édition contrariée par la météo défavorable

Tennis : les équipes masculines toujours invaincues

...unicipal ... 10 novembre

...CGT dénoncent ...ouvernementale

...s-officiers de l'Armée ...air réunis au Dourdy

Ecole de foot : livres et ballons dans la hotte du Père Noël

Loc tudy ar mor

LA DEMOISELLE DE LOCTUDY ®